



Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE

VOLUME.1

DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION NATIONALE

2017 2021
Septembre
2021







Dans le contexte des réformes que Nous mettons en œuvre au service du citoyen, la réforme de l'enseignement est à la base du développement. Elle est la clef de l'ouverture et de la promotion sociale, le gage de protection de l'individu et de la collectivité contre les fléaux de l'ignorance et de la pauvreté, et les démons de l'extrémisme et de l'ostracisme.

Voilà pourquoi Nous n'avons de cesse de plaider pour une réforme substantielle de ce secteur vital, de sorte à réhabiliter l'école marocaine et à la rendre apte à remplir comme il se doit la mission qui est la sienne en matière d'éducation et de développement.

...la réforme de l'enseignement doit se départir de tout égoïsme et de tous calculs politiques qui hypothèquent l'avenir des générations montantes, sous prétexte de protéger l'identité.

En effet, l'avenir de tout le Maroc reste tributaire du niveau de l'enseignement que nous offrons à nos enfants.

Partant de là, la réforme de l'enseignement doit viser au premier chef à permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et les habiletés et de maîtriser les langues nationales et étrangères, notamment dans les filières scientifiques et techniques qui ouvrent les portes de l'insertion sociale.

... Afin d'assurer le succès de la réforme dans sa portée stratégique, chacun doit se l'approprier et s'impliquer sérieusement dans sa mise en œuvre. En outre, Nous appelons à l'élaboration de cette réforme dans le cadre d'un contrat national contraignant, et ce, à travers l'adoption d'une loi-cadre cernant la vision à long terme et mettant fin à l'interminable cercle vicieux de la réforme de la réforme.

EXTRAIT DU DISCOURS ROYAL

à l'occasion du 16ème anniversaire de la Fête du Trône
30 Juillet 2015

C' est une fenêtre d'opportunité unique qui s'ouvre aujourd'hui pour le Maroc en matière d'éducation, car ce secteur fait désormais l'objet d'un chantier national, directement supervisé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le glorifie, et fédère tous les acteurs institutionnels autour de ses nombreux objectifs.

Peu à peu notre pays se rapproche plus que jamais de cet idéal que tous les marocains appellent de tous leurs vœux, celui d'une «École de l'Équité, de la Qualité et de la Promotion individuelle et collective », car si le passé ne peut être changé, l'avenir, lui, est entre nos mains.

Désormais l'école se met au service de l'accomplissement personnel de l'élève, avec une utilisation plus flexible du temps d'apprentissage, une plus large autonomie dans le choix des apprentissages et une véritable réforme des méthodes d'apprentissages. L'École n'a plus pour fonction principale de sélectionner le mieux adapté pour devenir l'élite de la nation, mais d'accompagner un être « en construction » au lieu de se contenter de l'instruire

Le propre des réformes éducatives de grande envergure est qu'il faut du temps pour en percevoir les résultats. Généralement le temps de former toute une génération, c'est un minimum. Jusqu'à ces dernières années, dans un souci d'équité, le ministère de l'éducation nationale s'était focalisé sur la généralisation de l'accès à la scolarité qui est aujourd'hui, il faut tout de même le reconnaître, totalement atteinte dans le primaire (99,8 %), ce qui est particulièrement réjouissant pour les petites filles du milieu rural qui étaient moins scolarisées que les garçons. Dans le collège et le lycée, les taux de scolarisation ont également fortement augmenté pour atteindre respectivement 91,8 % et 66,9 %. C'est là un acquis précieux pour la nation en matière d'accumulation du capital humain...la richesse d'un pays aujourd'hui ne s'évalue plus à sa richesse minière ou industrielle mais à son capital humain, qui se définit par le nombre d'années d'études moyen par habitant, le nombre de langues étrangères parlées, le taux de diplomation, le taux de scolarisation etc.

Le Maroc dispose d'une population très jeune, qui constitue un capital humain conséquent qui pourrait incarner le principal levier pour la concrétisation de toutes les aspirations de notre pays. La qualité de ce capital découle directement de l'éducation qu'il aura reçue. Voilà bien pourquoi il s'agit d'un chantier prioritaire d'envergure nationale.

Saïd Amkani, Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Porte Parole du Gouvernement

FAITS MARQUANTS

Du 2 au
9 Mai 2018

Organisation **Sous le Haut Patronage Royal** des « **GYMNASIADES 2018** », à Marrakech : 18 compétitions sportives, 3500 participants, 20 pays. Le Maroc 2ème médaillé après l'Ukraine avec 88 médailles dont 37 médailles d'or

Organisation **Sous le Haut Patronage Royal** de la « **Première Journée Nationale sur l'Enseignement Préscolaire** » marquée par la lecture de la Lettre Royale dédiée à cette occasion

18 Juillet
2018

17
Septembre
2018

Sa Majesté le Roi Mohammed VI préside, au Palais Royal de Rabat, la rentrée scolaire et universitaire 2018-2019: présentation par le Ministre du **Programme Exécutif dans le domaine du Soutien à la Scolarité et de la Mise en Oeuvre de la Réforme de l'Education et de la Formation** et décoration d'enseignants de **Ouissams Royaux**

Abrogation officielle et juridique par le Ministère du système de recrutement des enseignants de l'éducation nationale par contrat : adoption par les AREFs du **nouveau statut des cadres des académies**

13 Mars
2019

26
Juin 2019

Lancement du **Programme National de l'Education Inclusive** **Sous Le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI**

Promulgation de la **Loi-cadre 51-17** relative au système de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique.

9 Août
2019

12
Septembre
2019

Lancement officiel devant **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** à Témara de **l'année pédagogique 2019-2020**: présentation par le Ministre des **données relatives au bilan et aux dernières avancées de la réforme du système de l'éducation et de la formation**

13 Mars
2020

Suspension généralisée de l'enseignement en présentiel pour cause de pandémie de Covid-19 pour tous les niveaux du système d'éducation/formation

Instauration de l'enseignement à distance dans le cadre de la continuité pédagogique

16 Mars
2020

Du 3 au
8 Juillet
2020

Organisation de l'examen national du **Baccalauréat** en présentiel pendant la crise sanitaire liée au Covid-19

Adaptation lors de la **Rentrée scolaire 2020-2021** du mode d'enseignement à la situation pandémique nationale : instauration d'un mode hybride incluant l'enseignement en présentiel, l'auto-apprentissage et l'enseignement à distance

7
Septembre
2020

Septembre
2020

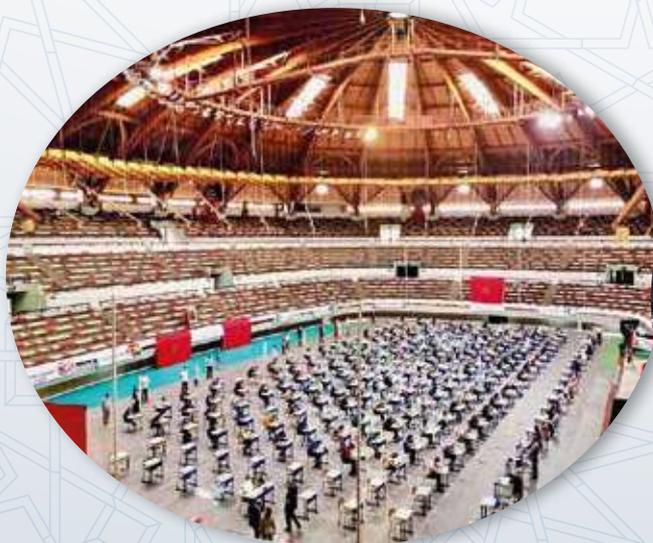
Inscription des valeurs de la constitution nationale relatives à l'identité plurielle du Maroc dans les programmes scolaires à travers l'introduction de **l'histoire et la culture judaïques** marocaines dans les curricula, conformément aux valeurs de tolérance et de coexistence prônées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment dans le cadre de l'inauguration de Bayt Dakira en Janvier 2020

Une délégation composée des Ministres en charge de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des Présidents d'universités, et des Directeurs d'AREFs et centraux se rend à **Guergarate** en soutien aux mesures prises par le Maroc pour défendre son intégrité territoriale

19
Décembre
2020

28 Juillet
2021

Institutionnalisation de la **contractualisation** Ministère-Universités et Ministère-AREFs en application de la **Loi-cadre 51-17**



Promulgation de la loi-cadre n° 51-17 (9 août 2019)

Adoption et publication dans le bulletin officiel de la **Loi-cadre n° 51-17** relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique
19 août 2019

Première loi cadre de l'histoire du Maroc qui régit spécifiquement le secteur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique

La Loi cadre va permettre de pérenniser et de sécuriser les Réformes éducatives initiées par le Maroc et d'institutionnaliser la contribution et la mobilisation de toutes les forces vives de la nation autour de ce projet sociétal.

Mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre n° 51-17

Principaux leviers mis en place

LEVIERS

1

Commission Nationale de Suivi et d'Accompagnement de la réforme du Système d'Éducation, de Formation et de Recherche Scientifique

2

Plan d'action stratégique et système de pilotage, de suivi et d'évaluation

3

Plan législatif et réglementaire



Plan d'action stratégique : un portefeuille de projets décliné en 3 domaines d'intervention et 19 projets intégrés

1^{er} Domaine d'intervention Équité et égalité des chances

7 Projets

Projet N°1 : Promotion de l'**enseignement préscolaire** et accélération de sa généralisation

Projet N°2 : Diversification et **élargissement de l'offre de formation** et généralisation de la **scolarisation obligatoire**

Projet N°3 : Développement d'un système efficient et équitable d'**appui social**

Projet N°4 : Promotion de l'accès à l'éducation des personnes en **situation de handicap ou à besoins spécifiques**

Projet N°5 : Renforcement du droit à l'**éducation de la deuxième chance** et amélioration de l'éducation non formelle

Projet N°6 : **Réhabilitation intégrée** des établissements d'éducation, de formation et de recherche scientifique

Projet N°7 : Développement et diversification de l'**enseignement privé**

7 Projets

2^{ème} Domaine d'intervention Amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation

Projet N°8 : Amélioration du **modèle pédagogique**

Projet N°9 : Renouvellement des **métiers de l'éducation et de formation** et promotion de la gestion des parcours professionnels

Projet N°10 : Promotion de la **vie scolaire et universitaire**

Projet N°11 : Promotion du **sport scolaire et universitaire**

Projet N°12 : Développement et amélioration du **système d'évaluation, d'appui scolaire et des examens**

Projet N°13 : Instauration d'un système efficient d'**orientation précoce et active** aux niveaux scolaire, de formation professionnelle et universitaire

Projet N°14 : Promotion de l'utilisation des **NTIC** dans l'enseignement

Portefeuille des projets

3^{ème} Domaine d'intervention Gouvernance et mobilisation

5 Projets

Projet N°15 : Promotion de la gestion des **ressources humaines**

Projet N°16 : **Gouvernance** et institutionnalisation du **cadre de contractualisation**

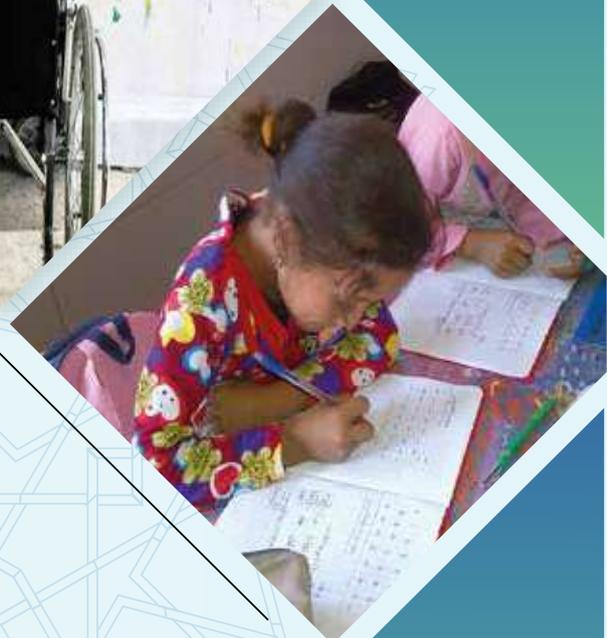
Projet N°17 : Renforcement de la **mobilisation des acteurs et des partenaires** autour de l'école marocaine

Projet N°18 : Renforcement du **système d'information** globalisé et intégré pour l'éducation, la formation et la recherche scientifique

Projet N°19 : Promotion de la **recherche scientifique et de l'innovation**

18 Projets concernent le Département de l'Éducation Nationale

Actions pour la généralisation de la scolarisation et la lutte contre l'abandon scolaire



**BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE
2017-2021**



1

L'Enseignement Préscolaire de qualité devient obligatoire et le chantier de sa généralisation est lancé

État des lieux 2017

- **699 265** enfants inscrits dans le préscolaire
- **45,3%** de taux de scolarisation 4-5 ans (Taux brut 49,6%)
- **36 903** éducatrices et éducateurs
- **37 298** classes de préscolaire
- Prédominance du préscolaire non formel : **63%**

18 juillet 2018

Lancement Sous le Haut Patronage Royal par Lettre Royale du « Programme National de Généralisation et de Développement du Préscolaire de Qualité : Notre avenir n'attend pas »

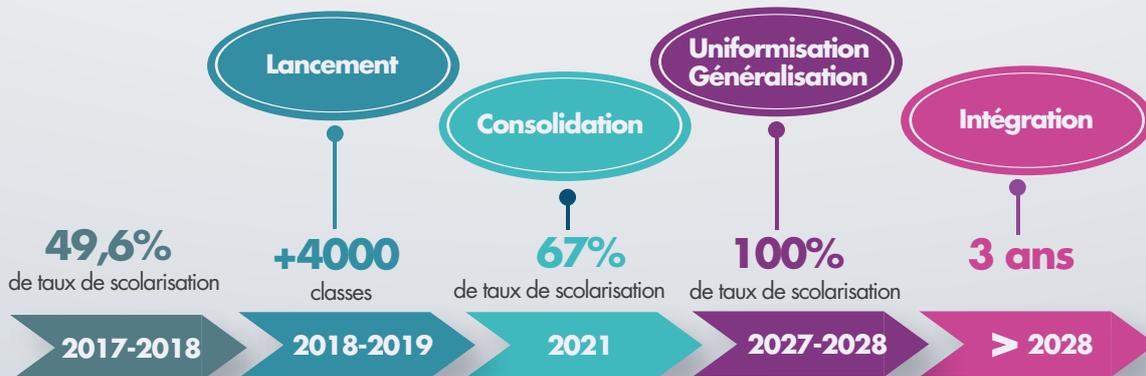


Objectifs 2027

- Généralisation de la scolarisation des **4-5 ans**
- Intégration du préscolaire dans l'**enseignement obligatoire**
- Amélioration de la **qualité** du préscolaire
- Discrimination positive au profit des **milieux rural et péri-urbain**
- Institutionnalisation et renforcement de la formation initiale et continue pour **les éducatrices et les éducateurs** : 56 000 bénéficiaires
- Réhabilitation progressive de l'**enseignement préscolaire traditionnel**
- Intégration de la tranche d'âge **3 ans** après la généralisation des 4-5 ans



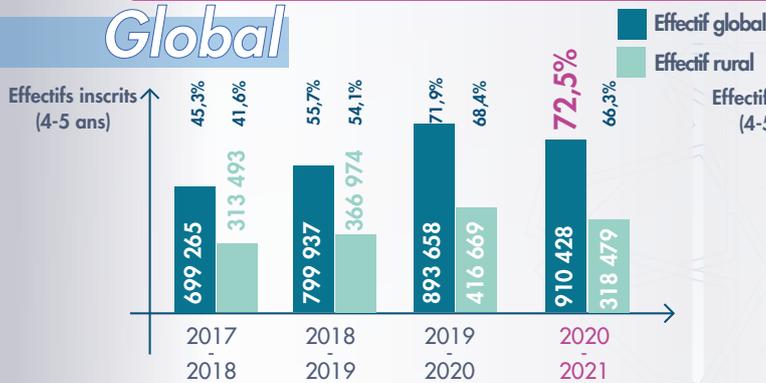
Feuille de route du « Programme National de Généralisation et de Développement du Préscolaire de qualité »



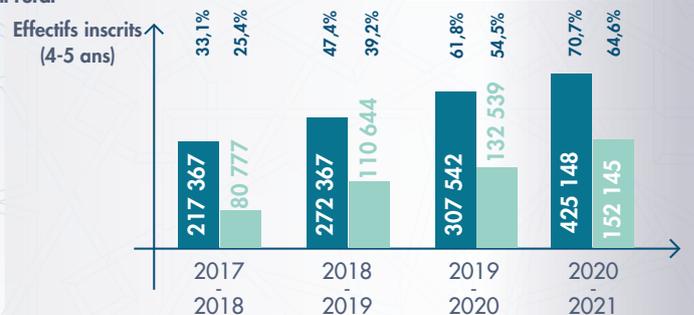
Evolution 2017-2021

► Une croissance spectaculaire des effectifs inscrits pour atteindre **72,5%** de taux de scolarisation

Global



Filles



► **13 594** classes de préscolaire supplémentaires

► Une moyenne de **16 000** éducatrices et éducateurs formé(e)s/an



Projet de mise en place, avec le concours de l'UNICEF:

- d'un système unifié de **formation initiale**
- d'un système de **validation des acquis professionnels** des éducateurs et éducatrices

État d'avancement par rapport au programme gouvernemental et/ou feuille de route du Ministère

- **Objectif gouvernemental:** 67% de taux de scolarisation en 2021-2022
- **Bilan du Ministère :** **72,5%** atteints en 2020-2021

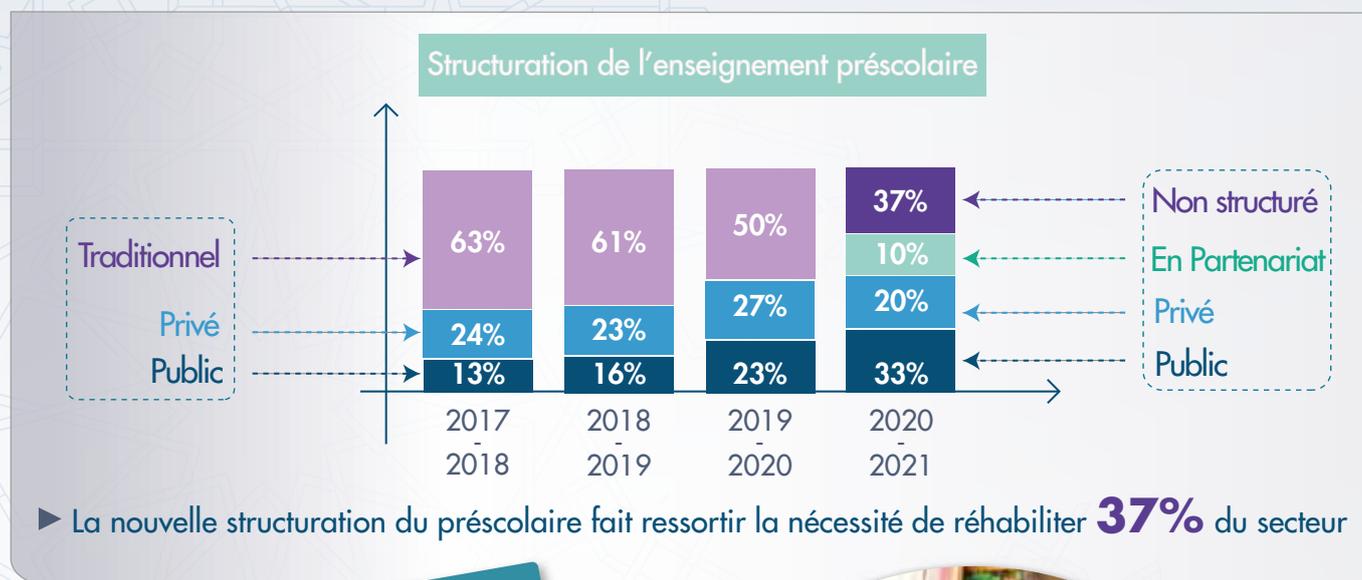
Dépassement de l'objectif de

5,5%

en 2020/2021

► Une nouvelle structuration de l'enseignement préscolaire

Le Ministère a mené une étude sur le terrain pour caractériser et recenser les différentes catégories de préscolaire existantes, qui a abouti à une nouvelle structuration basée sur une nouvelle nomenclature :



Mot du Ministre

« Les exigences de qualité pédagogique de l'enseignement préscolaire, dont la fonction propédeutique pour la scolarité globale est primordiale, diffèrent largement de celle des autres niveaux éducatifs. Le préscolaire de qualité auquel nous aspirons est d'abord celui qui gère au mieux cette étape sensible de la rupture de l'enfant avec sa communauté familiale, et qui prend en compte la réalité sociale, culturelle, linguistique et psychologique de cet élève en devenir pour lui permettre de réussir son rituel initiatique d'intégration au corps social. Ces exigences prennent tout leur sens dans un pays comme le Maroc, riche de son identité plurielle aux multiples affluents linguistiques et ethniques »

Webinaire « Un préscolaire pour l'école du XXIème siècle : bilan et perspectives dans un contexte de crise sanitaire »

Organisé par la FSE de Rabat en partenariat avec l'Institut Français
14 Novembre 2020

Mesures d'accompagnement

Mesures pour l'amélioration de la qualité

- Diffusion du **cadre curriculaire** de l'enseignement préscolaire, document de référence et d'orientation pédagogique, élaboré en partenariat avec l'**UNICEF** (2018)
- Élaboration et publication d'un **kit pédagogique** de formation des éducateurs et éducatrices en matière de mise en œuvre du cadre méthodologique de l'enseignement préscolaire (2018)
- Publication de **21 guides** relatifs à 4 axes principaux: pédagogie (7), mise à niveau du préscolaire existant (5), transversal (3) et gouvernance (6) (2019)
- Diffusion d'une **mallette pédagogique** au profit des éducateurs et éducatrices incluant les différents guides pédagogiques élaborés par le ministère (2019)
- Élaboration et publication d'un **guide de procédures** encadrant les opérations relatives à la conclusion de conventions de partenariat avec les associations partenaires chargées de la gestion des classes du préscolaire intégrées dans les établissements d'enseignement public (2020)
- Actualisation du **guide pédagogique** du préscolaire (2020)
- Élaboration et publication d'un **guide référentiel de l'éducation sensori-motrice** pour l'enseignement préscolaire (2020)

Mesures relatives aux Ressources Humaines

- Élaboration d'un **dispositif de formation** des éducateurs et éducatrices sur le cadre curriculaire (2020)
- **Référentiel des emplois et des compétences** pour les éducatrices et les éducateurs du préscolaire en cours de finalisation

Mesures relatives à la gouvernance

- Création d'une **unité administrative centrale** au Ministère chargée de l'enseignement préscolaire (UCEP) pour la centralisation et la coordination du secteur (2020)
- Révision de la **structuration** du secteur du préscolaire opération de recensement, nouvelle nomenclature et intégration dans le système **MASSAR** (2020/2021).
- Appui financier aux associations partenaires conditionné par l'alignement de la rémunération des éducateurs et éducatrices sur le **SMIG** et leur déclaration à la **CNSS**

Mesures relatives aux partenariats

- Convention de partenariat avec l'**INDH** pour la construction de 10 000 unités de préscolaire et la réhabilitation de 5 000 unités, avec prise en charge de leurs frais de fonctionnement durant les 2 premières années
- Plusieurs **conventions de partenariat** signées avec les collectivités territoriales, les associations de la société civile et autres partenaires pour la construction et la réhabilitation des salles de préscolaire, leur équipement et la formation des éducateurs et des éducatrices.
- Adoption de la standardisation et de la systématisation des **indicateurs de qualité** intégrés dans les conventions.

La Presse en parle





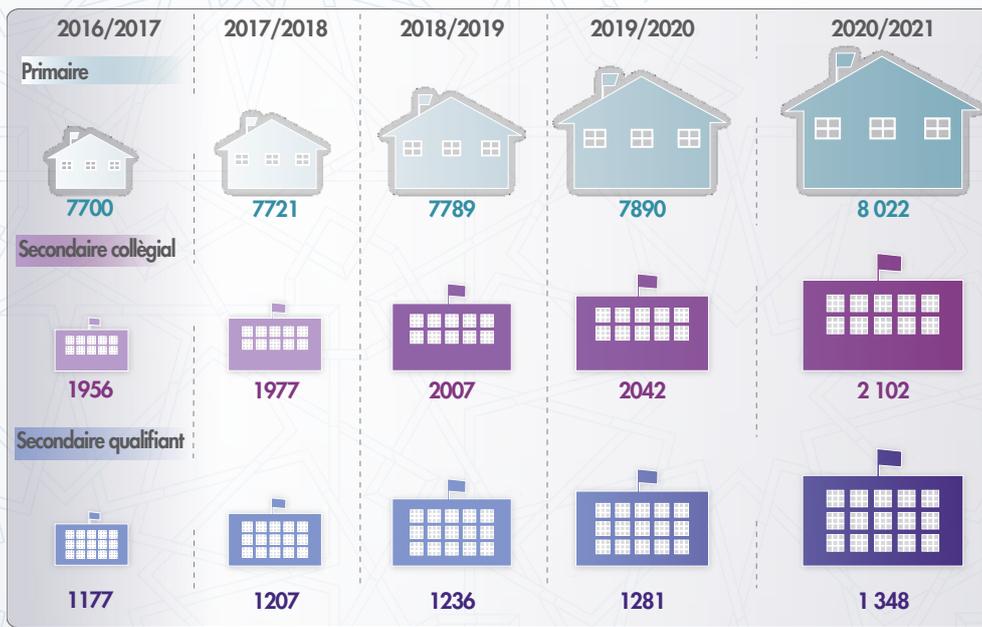
2 Les programmes de construction/réhabilitation intensifiés pour développer l'offre de formation

▶ Près de **6,5** Millions d'élèves accueillis dans le secteur public

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
Effectifs d'élèves scolarisés	Primaire	3 508 992	3 987 375	3 663 476	3 727 271	3 814 438	59 %
	Collège	1 524 521	1 529 119	1 564 913	1 605 638	1 600 454	24,7 %
	Lycée	919 472	917 492	916 937	927 535	1 052 774	16,3 %
	Global	5 952 985	6 033 986	6 145 326	6 260 444	6 467 666	100 %

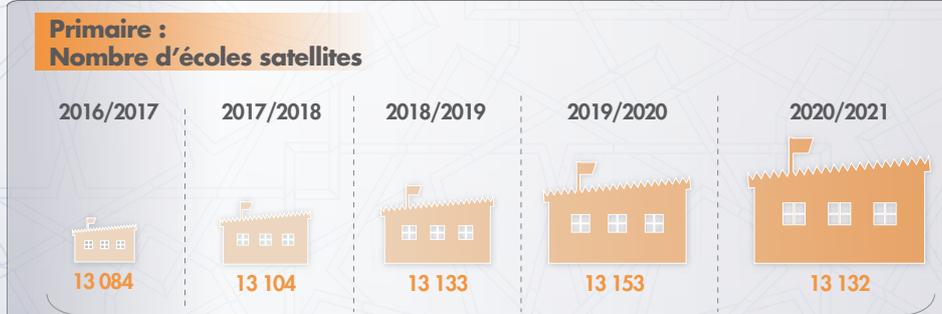


▶ Programme de constructions: 639 établissements supplémentaires dont 491 nouvelles créations



2017-2021
639
établissements supplémentaires dont 63% en milieu rural

Budget alloué aux nouvelles créations 2017-2021
7 MMDH



98,5% en milieu rural

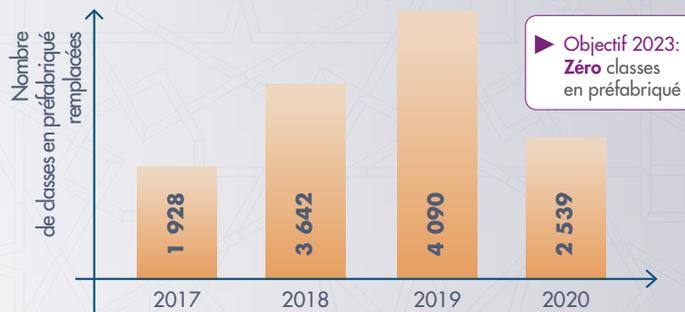


► Programme de réhabilitation*

► **8 279** établissements réhabilités



► **12 199** classes en préfabriqué remplacées en dur



► Objectif 2023: **Zéro** classes en préfabriqué

► Prix du remplacement d'une seule classe en préfabriqué → 150 000 DH

Nombre total d'établissements par type de réhabilitation

Type de réhabilitation	2017	2018	2019	2020	Total établissements 2017/2020
Raccordement électricité	371	120	72	136	699
Raccordement eau	143	195	141	184	663
Raccordement assainissement	18	13	13	23	67
Sanitaire	487	418	318	319	1542
Accessibilités	16	0	1	49	66
Clôture	163	338	250	247	988



**Budget alloué
2017-2021
9 MMDH**

* Travaux de réhabilitation de 2021 sont en cours

Mot du Ministre

« 89% du budget alloué par l'Etat sont consacrés à la masse salariale, ce qui ne laisse au ministère que 11% de ce qu'il reçoit pour gérer tout ce qui est chantier pédagogique, accès à la scolarisation (construction, réhabilitation), équipement, digitalisation, formation des enseignants et une partie de l'appui social destiné aux enfants issus de familles à revenus modestes. La réalité du terrain est donc là : le ministère ne dispose que de très peu de disponibilité et de flexibilité financière pour réformer et innover »

Webinaire organisé par la Trésorerie Générale du Royaume et la FONDAPIP
« Financement du système éducatif : Quelles innovations ? »
5 Décembre 2020

3

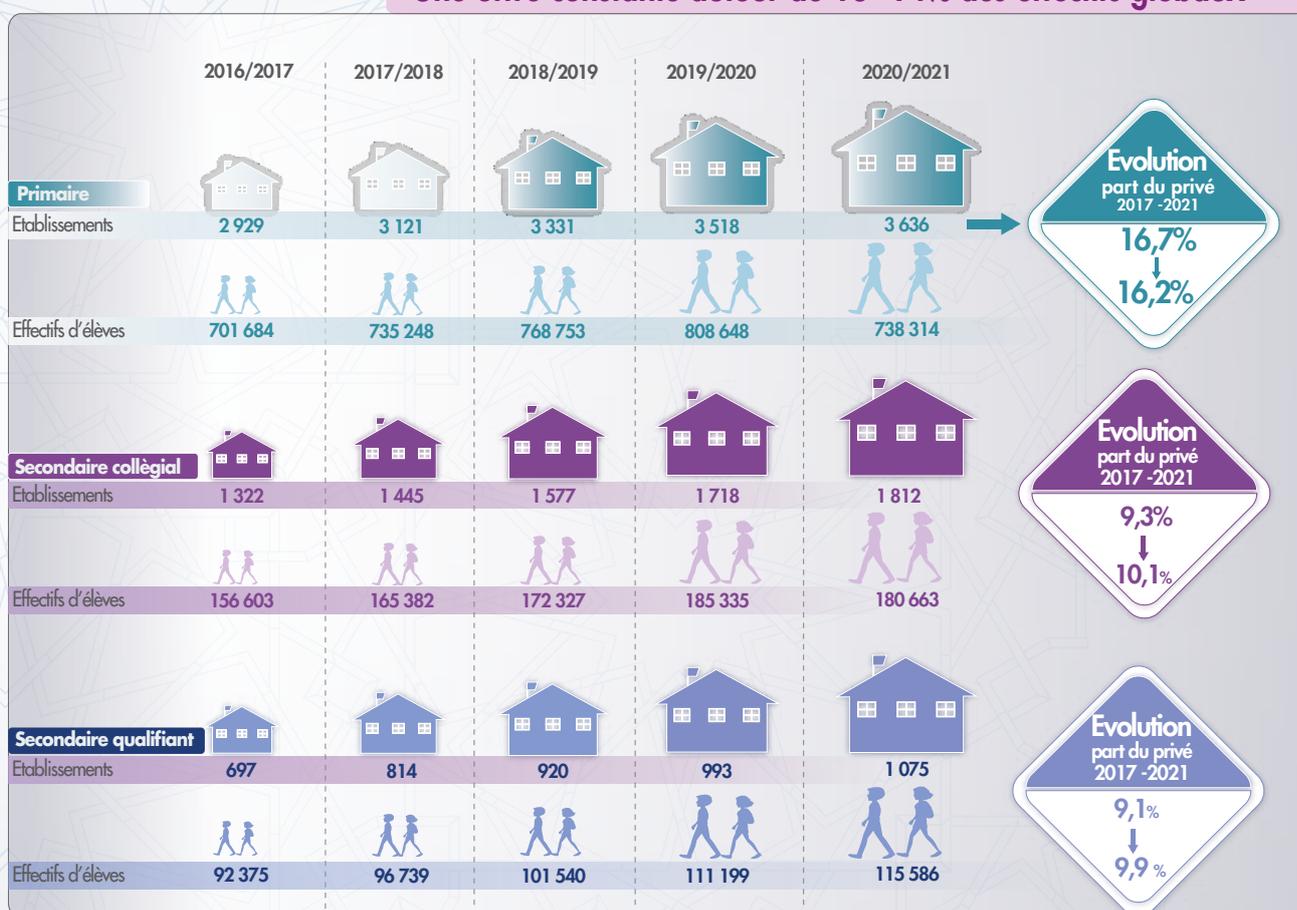
Secteur privé: un partenaire institutionnel du Ministère



La loi-cadre 51-17 institutionnalise clairement le secteur privé comme une composante à part entière du système éducatif Marocain, qui vient compléter l'offre scolaire publique et est appelée à soutenir les efforts de l'Etat dans la généralisation de l'éducation et la promotion d'un enseignement de qualité.

L'article 13 de la loi-cadre 51-17 stipule que les établissements d'enseignement et de formation privés sont tenus de respecter les principes du service public et de contribuer gracieusement à la garantie du droit à l'éducation au profit des enfants nécessiteux et ceux en situation de handicap, ainsi que ceux dans des situations particulières.

Une offre constante autour de 13 -14% des effectifs globaux



Part du privé dans les effectifs globaux des élèves 2020-2021
13,8%

Mot du Ministre

« Dans son article 22, la loi 06.00 stipule que le ministère, à travers ses académies régionales de l'éducation, n'a d'autorité que sur l'autorisation de création des établissements privés ainsi que leur suivi et leur contrôle pédagogiques. Les rapports entre les familles et ces établissements, notamment en matière de frais de scolarité, ne sont pas de son ressort et sont régis par un contrat de droit commun. Il en va de même pour les employés de ces établissements qui sont soumis au code du travail national et ne peuvent donc être contrôlés que par les inspecteurs du travail. »

Interview pour le magazine Challenge
 « Bras de fer entre écoles privées et parents d'élèves : Saaid Amzazi, sans langue de bois »
 juillet 2020

Un accompagnement par le Ministère pour réorganiser et augmenter l'attractivité du secteur privé

La crise du Covid-19 a contribué à mettre en exergue de nombreux dysfonctionnements au sein des établissements du secteur privé, ce qui a incité le Ministère à renforcer sa stratégie d'accompagnement de ce secteur partenaire.



Mesures mises en place par le Ministère:

- Initiation d'une **révision de la loi 06-00** formant statut de l'enseignement scolaire privé, sur la base des articles 13 et 14 de la loi-cadre 51-17, en concertation avec les représentants des établissements privés et ceux des fédérations des parents d'élèves, et établissement de la liste des critères de qualité à prendre en compte dans les procédures d'autorisation, d'évaluation, et de classification des établissements du privé.
- Septembre 2020 : régularisation par circulaire ministérielle des modalités et du montant de la **souscription à l'assurance scolaire** dans le secteur privé en vertu de la loi 06-00 formant statut de l'enseignement scolaire privé.
- Emission d'une circulaire pour rappeler aux acteurs du secteur privé l'obligation de la réalisation de l'équité dans le cadre de l'accès à la scolarisation des **enfants en situation de handicap**
- Renforcement des **compétences des cadres académiques et éducatifs** du secteur privé: 2020-2021: **9935** cadres ont bénéficié de **58** sessions de formation dispensées par les AREFs
- Délégation des procédures de délivrance des certificats de scolarité des Directions Provinciales aux établissements dans un esprit de **simplification des procédures administratives**

Ecoles des missions étrangères: une offre qui s'enrichit

Le Maroc accueille des écoles appartenant aux missions Française, Espagnole, Américaine, Belge, Britannique, Italienne et Saoudienne au sein desquelles l'enseignement de la langue Arabe et de l'Histoire Géographie du Maroc est obligatoire pour les élèves de nationalité marocaine.

Dans ce cadre le Ministère à mis à disposition de ces écoles **278** enseignants en 2020-2021, répartis comme suit :

- **220** pour les écoles de la mission Française
- **53** pour les écoles de la mission Espagnole
- **5** pour les écoles de la mission Belge



*Chiffre n'incluant pas l'école américaine de Rabat et de Casablanca

4

Discrimination positive en faveur de la scolarisation en milieu rural: les programmes d'appui social renforcés et institutionnalisés

Programme TAYSSIR : plus de 90,7% des bénéficiaires issus du milieu rural

Programme de transferts monétaires aux familles lancé en partenariat avec l'INDH destiné en particulier aux communes rurales et à certaines communes urbaines souffrant d'un taux de pauvreté et de déperdition scolaire élevés

2018

Instauration d'une nouvelle mouture du programme TAYSSIR:

- **Extension** à de nouvelles communes rurales et urbaines: couverture de toutes les communes rurales pour le primaire et de toutes les communes rurales et urbaines pour le collège.
- Refonte des **conditions d'éligibilité** sur la base de la détention de la carte RAMED
- Instauration d'une nouvelle **fréquence des transferts** de bourses
- Mise en place d'un **paiement de proximité** pour le milieu rural



2021

- Lancement d'une expérience pilote de **digitalisation des transferts monétaires conditionnels** au profit des ménages bénéficiaires du programme TAYSSIR

Evolution du nombre d'élèves bénéficiaires du programme TAYSSIR



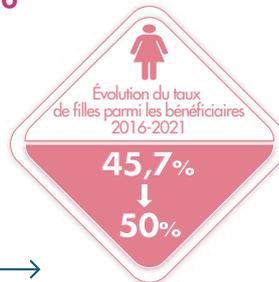
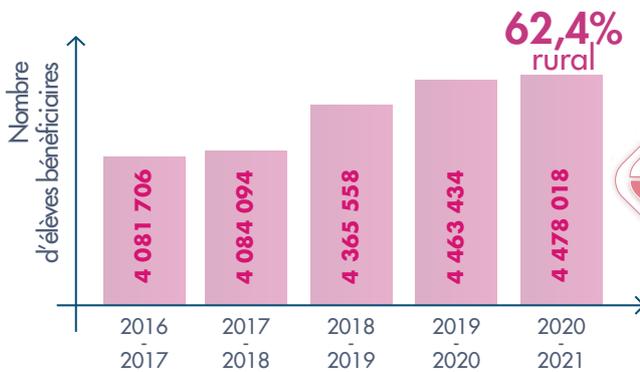
Taux de filles parmi les bénéficiaires 2016-2021
47%

Bilan 2017/2021
+ 252% de bénéficiaires



Programme "1 Million de Cartables" : plus de 62% des bénéficiaires issus du milieu rural

Programme lancé en partenariat avec l'INDH visant à équiper les élèves nécessiteux en fournitures essentielles pour la rentrée scolaire et alléger les dépenses des familles.



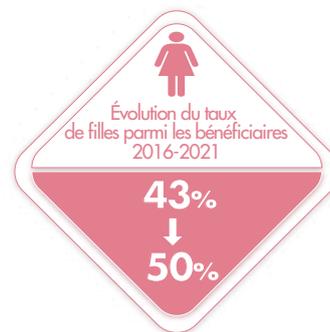
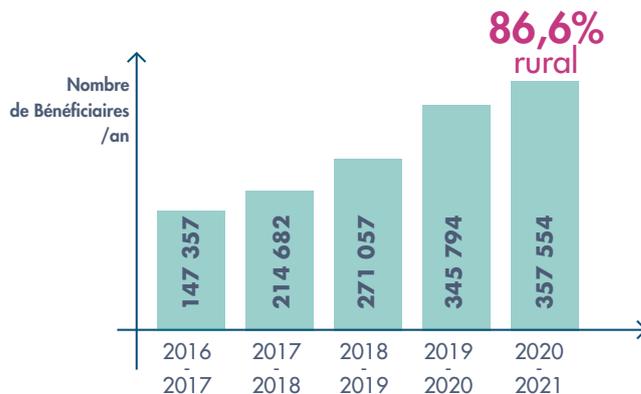
► **+9,7%** d'augmentation du nombre de bénéficiaires (2017/2021)

Transport scolaire : plus de 86% des bénéficiaires issus du milieu rural

L'offre de transport scolaire, en particulier dans le milieu rural, constitue un outil indéniable de lutte contre l'abandon scolaire.

Plusieurs actions ont été mises en place par le Ministère afin de permettre l'élargissement du réseau du transport scolaire en fonction des besoins exprimés par les directions provinciales :

- Promotion des partenariats contractuels avec les **conseils territoriaux** pour l'acquisition des moyens de transport scolaire
- Encouragement des **associations actives** dans le domaine pour l'implication effective dans la gestion de ce service sur le plan local



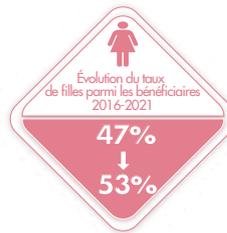
► **+142,6%** d'augmentation du nombre de bénéficiaires (2017/2021)

► **Rentrée 2018-2019:**

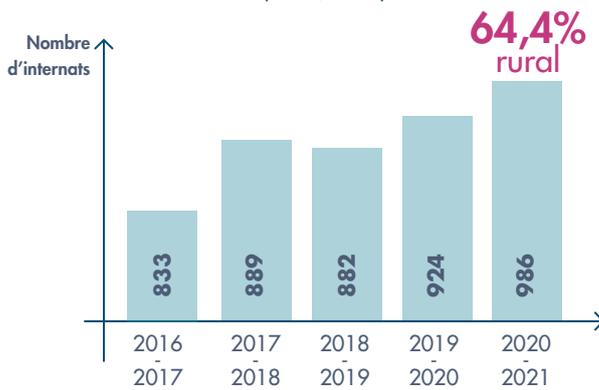
+570 MDH supplémentaires
alloués à l'augmentation de la valeur
journalière des bourses
d'internat et de cantine scolaire

	2017-2018	2018-2019
Bourse totale (internat + cantine)	14 DH	20 DH
Bourse partielle (cantine)	7 DH	10 DH
Complément	1,40 DH	2 DH

Internats : 64,4% dans le milieu rural

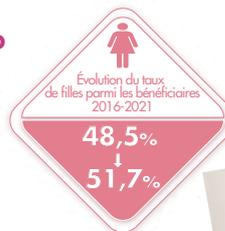


► **+28%** d'augmentation du nombre de bénéficiaires (2017/2021)



► **+153** internats supplémentaires dont **93,5%** en milieu rural
47 nouvelles créations

Cantines : plus de 94% des bénéficiaires issus du milieu rural



► **+16%** d'augmentation du nombre de bénéficiaires (2017/2021)

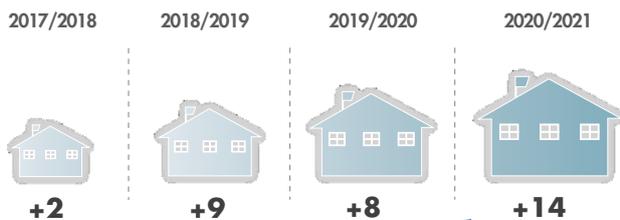
Ecoles communautaires : 71 écoles supplémentaires

Le modèle de l'école communautaire repose sur le regroupement des élèves d'une même commune au sein d'une école dotée d'internat, de cantine et de transport scolaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens humains et logistiques.

Le concept des écoles communautaires, apporté par le programme d'urgence 2009-2012 pour booster l'offre scolaire dans les communes rurales, paraît désormais comme une **alternative réussie pour faire face au problème du décrochage social et à la baisse du taux de scolarisation dans le milieu rural**, face au modèle des écoles satellites.

La stratégie du Ministère vise donc à privilégier et généraliser ce modèle qui a fait ses preuves, en particulier pour la scolarisation des filles en milieu rural, et qui permet d'accueillir les enfants dans des conditions sociales plus dignes et plus propices à leur bien être en leur offrant la restauration, le transport scolaire pour les plus jeunes et le logement pour les plus âgés ainsi que pour les enseignants.

Nouvelles créations



► **+71** Ecoles Communautaires (2017/2021)

dont **33** nouvelles créations



État d'avancement par rapport au programme gouvernemental et/ou feuille de route du Ministère

Nombre de bénéficiaires des programmes sociaux 2020/2021

Objectifs programme gouvernemental:

• TAYSSIR:	799 893
• 1M Cartables:	4 025 548
• Cantines/Internats:	1 625 262
• Transport scolaire:	319 244

Bilan du Ministère

2 467 123	➔	+208 % de dépassement de l'objectif
4 478 018	➔	+11,2% de dépassement de l'objectif
1 437 275	➔	88,4% des objectifs atteints
357 554	➔	+12% de dépassement de l'objectif

Objectifs feuille

de route du Ministère (depuis 2018-2019)

• École communautaires:	150 (2021/2022)	63	➔	42% des objectifs atteints en 2020/2021
• Transport scolaire :	325 000 (2021/2022)	357 554	➔	+10 % de dépassement de l'objectif

5

L'éducation inclusive se dote d'un programme national sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI



Enfants en situation de handicap

26 juin 2019

lancement officiel du
«**Programme National de l'Éducation Inclusive**»
sous le Haut Patronage de
Sa Majesté le Roi Mohammed VI



2018-2019

2020-2021



54 000

enfants en situation de handicap
scolarisés dans



500

établissements inclusifs (classes ordinaires)

+8 000

enfants en situation de handicap
scolarisés dans



700

classes intégrées

encadrés par

500

enseignants

et

450

aides de vie scolaire

10% des établissements primaires disposent
d'une classe intégrée

6,4% des établissements primaires classés inclusifs

93 000

enfants en situation de handicap
scolarisés dans

2 400

établissements inclusifs (classes ordinaires)

dont **12 000**

bénéficiant d'un accompagnement au
sein de

1 868

salles de ressources pour la réadaptation et
l'accompagnement

encadrés par

1 200

enseignants

et

5 450

aides de vie scolaire

20% des établissements primaires disposent
d'une salle de ressources pour la réadaptation et
l'accompagnement

30% des établissements primaires classés inclusifs
(Objectif 100% à l'horizon 2027-2028)

Evolution du nombre d'enseignants formés
à l'éducation inclusive



Bilan 2018-2021

+72,2% d'enfants en situation de handicap
scolarisés

Enseignants de classes inclusives **+140%**

+380% d'établissements classés inclusifs

Nombre d'aides de vie scolaire **x12**

81,49% Taux de réussite au Baccalauréat 2021

Mesures pour la promotion de l'éducation inclusive

- Publication du nouveau **cadre référentiel** de l'éducation inclusive au profit des enfants en situation de handicap (en partenariat avec l'UNICEF)
- Elaboration de trois **guides pratiques** dédiés respectivement aux directeurs des établissements scolaires, aux enseignants et aux parents et familles
- Développement d'une **application** pour l'amélioration de la lecture chez les enfants sourds à l'âge précoce, hébergée sur la plateforme telmidetice
- Assistance à la production d'aides et d'outils éducatifs dans la **langue des signes**
- Adaptation des contenus des **examens certifiants**, de leur déroulement et de leurs modalités de correction pour les trois cycles (**3 151** bénéficiaires en 2021)
- Création d'une **unité centrale** relevant de la Direction des Curricula chargée de l'éducation inclusive et de services d'éducation inclusive au niveau de toutes les AREFs
- Signature de plusieurs **conventions** avec les départements gouvernementaux et les associations
- Elaboration d'un projet de cadre référentiel national pour l'adéquation du **système de l'orientation scolaire et professionnelle**.
- Création de plusieurs classes inclusives de niveau préscolaire dans des établissements publics dans les villes de Tanger, Fès et Marrakech en partenariat avec la **fondation Lalla Asma** pour enfants et jeunes sourds



Enfants d'immigrés marocains à l'étranger

Programme d'enseignement de la langue arabe et de la culture marocaine au profit des enfants de marocains résidant à l'étranger (ELCO):

Effectifs des enseignants mis à disposition de la Fondation Hassan II des marocains résidant à l'étranger					
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
France	114	120	146	71	313
Belgique	24	24	16	45	21
Espagne	9	15	26	32	81
Totale	147	159	188	148	415

Mot du Ministre

« Enfin, au nom de l'égalité des chances, il y a une autre catégorie d'élèves dont on ne peut plus tolérer qu'elle reste hors de l'école : ce sont les enfants en situation de handicap et ceux à besoins spécifiques. Ils sont actuellement 80.000 dans les classes ordinaires et 8.000 dans les classes intégrées. Nous venons de lancer, il y a tout juste une semaine, un programme national afin de franchir un nouveau cap : passer des classes inclusives aux écoles inclusives afin que tous ces enfants puissent jouir pleinement de leur droit à la scolarisation aux côtés des autres élèves dans les classes ordinaires. »

6

L'éducation non formelle* renforcée pour favoriser la réinsertion des élèves en abandon scolaire

*Éducation au profit des enfants non scolarisés et déscolarisés

Evolution 2017-2021

► **15,6%** d'augmentation des effectifs des bénéficiaires en 2019-2020**



** l'année 2020/2021 ayant été impactée par la crise du COVID-19



Programme "Écoles de la 2^{ème} chance"

► **+255,6%** d'augmentation du nombre d'inscrits dans les écoles de la 2^{ème} chance nouvelle génération (2017-2021)

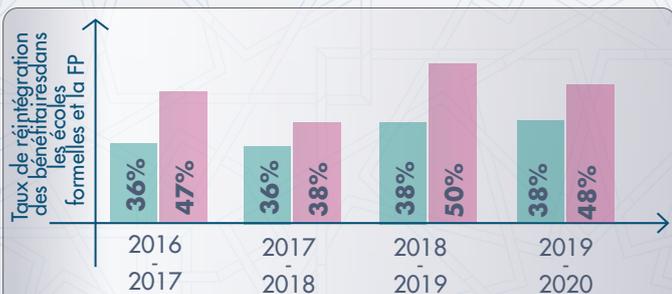


► **+93** écoles de la 2^{ème} chance nouvelle génération* (2017-2021)



* en plus de 38 centres créés par les partenaires du Ministère

► **1 enfant sur 2** inscrit en école de la 2^{ème} chance nouvelle génération a pu réintégrer l'école formelle ou la FP (2018-2020)



► Action 2018:

Intégration des inscrits dans les écoles de la 2^{ème} chance dans le système **MASSAR**

► Action 2020:

Lancement du **cadre curriculaire** des écoles de la 2^{ème} chance nouvelle génération élaboré en partenariat avec l'UNICEF

Programmes de veille éducative à travers la mobilisation communautaire et la sensibilisation

Sensibilisation des acteurs éducatifs externes, des autorités et de la société civile ainsi que des élèves et leur famille au sujet de la non scolarisation et de l'abandon scolaire

1 Lancement officiel de la 2^{ème} phase du Programme «FORSA pour tous*» 2019-2022

Le programme s'articule autour de trois axes :

- Le renforcement de la **qualité de l'enseignement au niveau du secondaire**, à travers l'intégration de l'éducation à la citoyenneté dans le curriculum du collège et le renforcement du système de l'orientation.
- La **lutte contre l'abandon scolaire** et l'incitation au retour à l'école via le renforcement d'un environnement scolaire protecteur, l'amélioration du système de suivi des élèves en risque d'abandon scolaire et la mise en œuvre de l'opération « **Child to Child** » en tant qu'approche participative qui engage les élèves et la communauté
- Le développement des **opportunités d'apprentissage et de formation** à travers l'amélioration du modèle de l'école de la 2^{ème} chance nouvelle-génération et l'insertion socio-professionnelle via le renforcement de l'orientation et le partenariat avec le secteur privé.

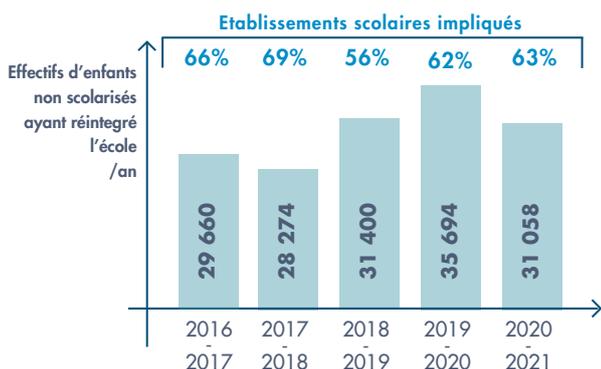
*avec l'appui financier du gouvernement Britannique

Opération «Child to Child»	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Enfants non scolarisés recensés	63 198	73 419	59 716	COVID-19
Enfants participants	90 000	61 000	63 000	COVID-19
Etablissements scolaires impliqués	73%	66%	65%	COVID-19

La Presse en parle



2 Opération «Caravane de mobilisation communautaire»



3 Programme d'accompagnement éducatif pour la prévention du décrochage scolaire

État d'avancement par rapport au programme gouvernemental et/ou feuille de route du Ministère

Programme gouvernemental

- Bénéficiaires des programmes de l'éducation NF (2020/2021) **100 000**
 - Création de **100** écoles 2^{ème} chance d'ici 2022
- *Chiffres 2019/2020, l'année 2020/2021 ayant été impactée suite à la crise Covid-19

Feuille de route du Ministère (Objectif 2018-2021)

- Création de **80** écoles 2^{ème} chance d'ici 2021

Bilan du Ministère

64 804 ➔ **64,8%** des objectifs atteints en 2021
93 ➔ **93%** des objectifs atteints*

89 ➔ **11,3%** de dépassement de l'objectif

7

Des taux de scolarisation positivement impactés par les actions pour la généralisation de la scolarisation et la lutte contre l'abandon scolaire

► La loi-cadre 51-17 fait gagner 3 ans de scolarité obligatoire aux Marocains

Instauration de la **généralisation de l'obligation d'accès à l'éducation et la formation** pour les catégories d'âge entre 4 et 16 ans:

→ **+3 ans de scolarité obligatoire** pour les marocains
soit 12 ans de scolarité obligatoire au total au lieu de 9

► Action 2021: des sanctions contre les parents qui ne scolarisent pas leurs enfants

Etablissement d'un partenariat avec la présidence du Ministère public pour l'application de la **loi sur l'obligation de la scolarité** afin de mettre en place des sanctions contre les parents qui ne scolarisent pas leurs enfants.

Evolution des taux de scolarisation dans le système public 2017-2021



État d'avancement par rapport au programme gouvernemental et/ou feuille de route du Ministère

Programme gouvernemental

Taux de scolarisation au collège : **97%** en 2021

Bilan du Ministère

94,7% → Objectif atteint à **97,6%**

Evolution des taux d'abandon scolaire dans le système public 2017-2021

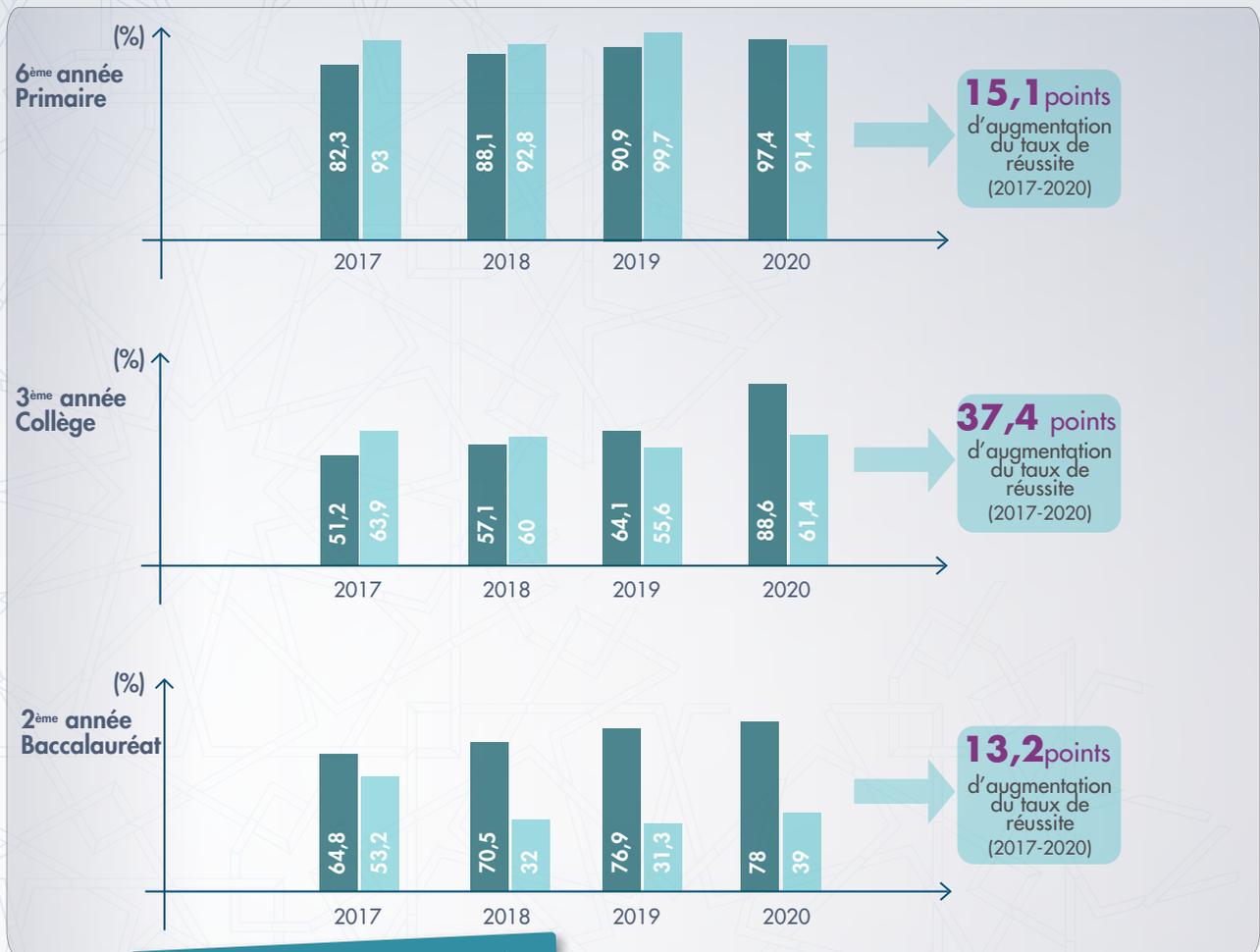


Mot du Ministre

“ Je pense qu'il faut arrêter de noircir le tableau et de dénigrer systématiquement l'école publique qui produit également de très bons éléments. J'ai envie de dire aux marocains d'arrêter de regarder le passé. L'école marocaine vit aujourd'hui un moment historique dans la mesure où sa réforme fait l'objet d'une supervision directe par notre Souverain et n'a jamais mobilisé autant d'acteurs et de volontés. ”

Interview pour le magazine TelQuel
Septembre 2018

Evolution des taux de réussite et d'achèvement dans le système public 2017-2020



La Presse en parle



■ Taux de réussite des niveaux certifiants

■ Taux d'achèvement avec redoublement

Mot du Ministre

« Le grand problème de l'éducation, c'est que c'est une « urgence silencieuse ». On ne meurt pas brusquement d'une absence de diplôme, mais un capital humain insuffisamment qualifié mènera, peu à peu, de façon inéluctable, toute une nation à son propre déclin. La question qui se pose donc pour nous est la suivante : avec quel capital humain pourrions-nous demain construire cette société de la connaissance sans laquelle il n'y aura point de survie pour un pays dans l'échiquier mondial ? »

Webinaire organisé par la Trésorerie Générale du Royaume et la FONDAPIF: «Financement du système éducatif : Quelles innovations ?»

5 décembre 2020

Actions pour la promotion de la qualité de l'éducation



**BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE
2017-2021**

1

Une pédagogie en profonde mutation pour un apprentissage plus performant



► Préscolaire

- Validation de **4 collections pédagogiques** conformes au cadre curriculaire (2018-2019)
- Validation de **11 collections pédagogiques** conformes au cadre curriculaire (2019-2020)
- Validation en cours de **13 nouvelles collections pédagogiques** conformes au cadre curriculaire (2020-2021)

► Primaire

Plusieurs matières bénéficient d'une nouvelle approche pédagogique

Mathématiques :

- Adoption définitive de la **pédagogie par l'erreur** et de résolution des problèmes.
- Alignement du programme avec les programmes des évaluations **TIMSS**

Activités Scientifiques :

- Adoption définitive de la **démarche par investigation**.
- Alignement du programme avec les programmes des évaluations **TIMSS**
- Introduction des thématiques des objectifs du **développement durable** (ODD) et de l'éducation à la **santé reproductive**

Divers :

- Introduction des **compétences de vie** dans les 6 années du primaire sur la base des thèmes suivants : éducation routière, éducation financière et entrepreneuriat, découverte des métiers, développement du projet personnel (2020-2021)

Innovations
pédagogiques
2017/2021

Histoire - Géographie Éducation Civique :

- Nouveau programme d'éducation civique : Renforcement de l'appropriation par l'élève du concept d'**unité nationale**.
- Intégration de l'approche «**Dynasties**» dans l'enseignement de l'Histoire Géographie

Langues :

- **Arabe** : adoption définitive de la méthode de **lecture précoce** EGR et syllabique de façon progressive pour les 3 premières années du primaire.
- **Français** :
 - Intégration de l'**approche actionnelle** en 5^{ème} et 6^{ème} années (Projet « Agir autrement »)
 - Intégration de l'**approche syllabique** dans les 3 premières années
- **Anglais** : Lancement d'une étude relative à l'**intégration de l'enseignement de l'anglais** dans les dernières années du primaire.

Une réforme progressive des curricula*

- **2018-2020** → **57** Nouveaux programmes scolaires | pour tous les niveaux du primaire
- **98** Manuels scolaires révisés
- Introduction de la **composante judaïque** de l'histoire et de l'identité marocaine dans les programmes des 5^{ème} et 6^{ème} années du primaire (2020).



* Langue Arabe, langue Française, matières scientifiques

► Collège

- Introduction de l'**approche actionnelle** pour les 3 années dans le cadre du projet «Agir autrement» (2017-2018)
- Lancement d'une expérience pilote sur l'**enseignement des compétences de vie et de citoyenneté (Soft skills)** au collège (2018-2019).
- Mise en place d'un nouveau curriculum en langue française pour la **matière Technologie** pour les 2^{ème} et 3^{ème} années (2020-2021).

► Lycée

- Introduction de l'**approche actionnelle** dans le programme du tronc commun dans le cadre du projet «Agir autrement» (2017-2018)
- Généralisation de l'**enseignement de la philosophie** à toutes les filières du Bac Professionnel (à partir de la rentrée 2019).

► Général

- Instauration de la **moyenne seuil** du passage de niveau à niveau:

→ **5 / 10** au primaire
→ **10/20** au secondaire.



La Presse en parle

laformation.ma

la généralisation de la philosophie à tous les cycles du baccalauréat professionnel au Maroc



EDUCATION - Bonne nouvelle. L'association marocaine des enseignants de philosophie (AMEP) qualifie d'"historique" la décision que vient de prendre le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saïd Amzazi.

Ce dernier a signé le 27 juillet une note adressée à l'ensemble des directeurs des académies régionales de l'éducation et de la formation, les informant de la généralisation de l'enseignement de la philosophie à tous les cycles du baccalauréat professionnel.

Une note dont la mise en place est prévue à la rentrée scolaire prochaine 2018-2019. Amzazi appelle les destinataires à s'assurer auprès des directeurs des établissements du secondaire qualifiant du lancement effectif de cette généralisation.

Mot du Ministre

“ « On reproche souvent à l'école marocaine de ne pas être à la hauteur des attentes de la société. C'est une revendication légitime autour de laquelle, comme vous avez pu le constater, toutes les forces vives de notre pays se mobilisent. Mais une autre question légitime se pose : la société est-elle à la hauteur des attentes de l'école ?

Nous connaissons tous l'adage qui dit que l'école doit être une deuxième maison pour l'enfant mais sa maison doit aussi être sa deuxième école. Si la petite Meriem Amjoun, à l'âge de 9 ans, a fait la fierté de toute la nation marocaine en remportant l'année dernière le premier prix du concours international du défi de la lecture arabe à Dubaï, c'est bien sûr grâce à l'instruction qu'elle a reçue à l'école, mais c'est aussi et surtout grâce à ses deux parents qui se sont totalement et brillamment investis dans son éducation ».”

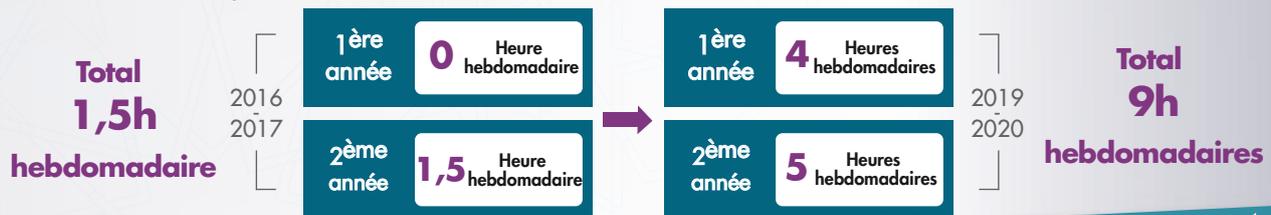
Rencontre des Présidents de Cours des Comptes,
Sous le thème de l'éducation
30 Janvier 2019

A) Des actions concrètes à tous les niveaux

Rentrée 2017/2018

→ Primaire :

- Généralisation de l'enseignement de la **langue française** dès la 1^{ère} année du primaire
- Renforcement progressif de l'**enveloppe horaire consacrée à la langue française** en 2^{ème} année du primaire :



Rentrée 2018/2019

→ Préscolaire :

- Adoption d'un **cadre curriculaire bilingue** Arabe/Français

→ Collège :

- Intégration de l'enseignement de la **langue anglaise** à hauteur de 60% en 3^{ème} année du collège, dans l'objectif de sa généralisation à tous les niveaux du collège d'ici 2023/2024
- Recrutement de **1 000 enseignants stagiaires** pour l'enseignement de la langue anglaise

La Presse en parle



Rentrée 2019/2020

→ Primaire :

- L'**alternance linguistique** préconisée par la loi cadre 51-17 devient effective pour les maths et les activités scientifiques en 5^{ème} et 6^{ème} années du primaire

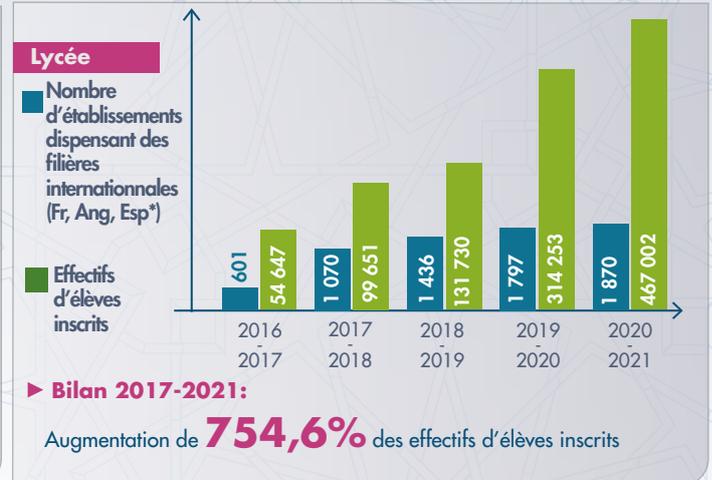
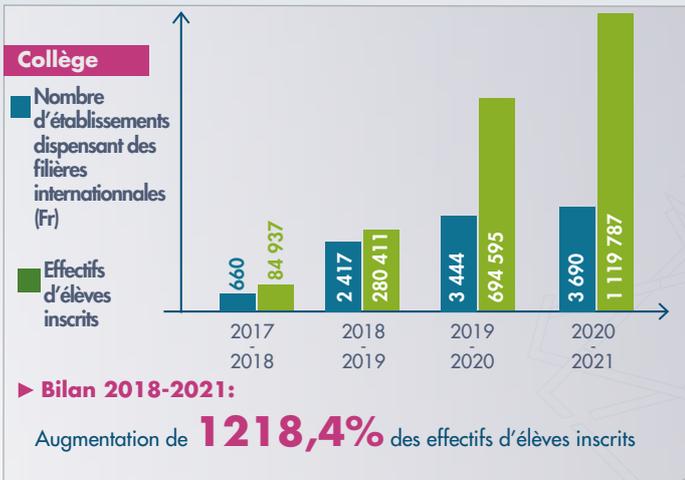
Rentrée 2020/2021

→ Langue Amazigh : la généralisation pour 2030

- Début de l'application du **Plan Décennal pour la Généralisation Horizontale et Verticale de l'Enseignement de la Langue Amazigh**, élaborée en partenariat avec l'IRCAM
- Nouveau curriculum de l'enseignement de la langue Amazigh effectif dès :
la rentrée 2021-2022 pour le Primaire
la rentrée 2022-2023 pour le Collège
la rentrée 2023-2024 pour le Lycée
- Elaboration des **manuels scolaires** de langue Amazigh
- Programme de formation de **1000 enseignants** d'ici 2022 pour les niveaux 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années du primaire



B) Un succès indéniable pour les filières internationales: plus de 1200 % d'augmentation

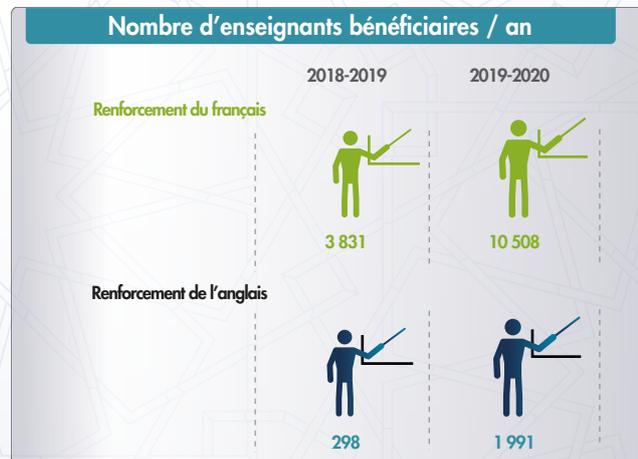


* Espagnol à partir de 2018-2019

Baccalauréat 2021: un succès à nouveau confirmé pour les filières internationales:

- **Le taux de réussite** a atteint **89,52%** (taux national de 81,83%)
- **Les dix premières moyennes** à l'échelle nationale en session normale sont celles de bacheliers inscrits en filières internationales, option française

C) Les capacités linguistiques des enseignants des DNL* renforcées



*disciplines non linguistiques

Mot du Ministre

"Nous sommes incontestablement à l'heure de la société de la connaissance, du capitalisme cognitif, de l'omniprésence des technologies et du digital. Avec quelle langue comptons-nous aborder ce monde qui nous condamne à être intelligents ?"

Interview pour la revue «L'Orientateur du bachelier»
Mars 2019

Programme GENIE* (Généralisation des TIC dans l'enseignement public)

► Équipement informatique des établissements scolaires



275,85 MDH en 2021 de la FSU*



pour l'équipement informatique des établissements scolaires

110 MDH en 2020

3424 écoles satellites équipées de VMM
428 SMM et 1321 VMM renouvelées
3 établissements par AREFs
équipés d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur

AREFs

110 MDH en 2021

595 établissements scolaires
du secondaire équipés de SMM

FSU : Fonds du Service Universel des Télécommunications
VMM : Valises Multimédia
SMM : Salles Multimédia



► Couverture internet

*Programme récompensé du Prix UNESCO «Roi Hamad Bin Issa Al Khalifa» en 2018 à Paris

87% des établissements scolaires connectés (à date de juillet 2020) soit 8 645 établissements

► Formation et équipement des enseignants

Formation CMCF-TICE

en coopération avec le Centre Marocco-Coréen de Formation en Technologies de l'Information et de la Communication

Objectif: Renforcement des compétences des enseignants en matière d'usage des TIC dans l'enseignement

→ 907 Enseignants bénéficiaires

Projet «Samsung Innovation Campus»

Formation approfondie en **coding** au profit des enseignants d'informatique du cycle qualifiant qui la dispensent ensuite à leurs élèves

→ 111 enseignants bénéficiaires 2019-2021

Programme Nafida 2

Programme de la **Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales** de l'Education et de Formation (juin 2021)

Objectif : l'accès de la famille de l'enseignement aux TICs

- Subvention de **2000 dh** pour l'achat d'un ordinateur
- Réduction de **25%** sur les prix publics d'abonnement à la connexion internet et à la téléphonie mobile

Formation MOS et MCE

Formation **Microsoft Office Specialist** et **Microsoft Certified Educators** au profit du corps éducatif

→ 103 119 cadres bénéficiaires

État d'avancement par rapport au programme gouvernemental et/ou feuille de route du Ministère

Programme gouvernemental :

- 84 388 cadres bénéficiaires de la formation MOS et MCE (2017-2021)
- 1 600 SMM créées (secondaire)
- 10 000 VMM créées (secondaire)
- 7 800 établissements connectés à internet

Bilan du Ministère

- 103 119 → Objectif dépassé de 22,2%
- 1 023 → Objectif atteint à 63,9%
- 4 745 → Objectif atteint à 47,4%
- 8 645 → Objectif dépassé de +10,8%

► Production numérique et pédagogique

30

Applications Mobiles

Pour l'enseignement primaire (Langues, Maths, Eveil scientifique et Education Islamique)

1

Plateforme numérique

«formatice-men.gov.ma» pour la formation en e-learning MOOC Genie -Tice

12

Laboratoires régionaux d'innovation

Lancement du projet de création des LRIRN* dans l'objectif de mettre en place 1 structure nationale et 12 structures régionales conformément à l'article 33 de la Loi-cadre n° 51-17

26

Kits vidéos et activités

Pour l'enseignement secondaire collégial et qualifiant dans les disciplines certifiantes

1

Guide pédagogique

Guide d'utilisation des TIC dans l'enseignement du module «Histoire-Géographie-Éducation civique» aux niveaux collégial et qualifiant

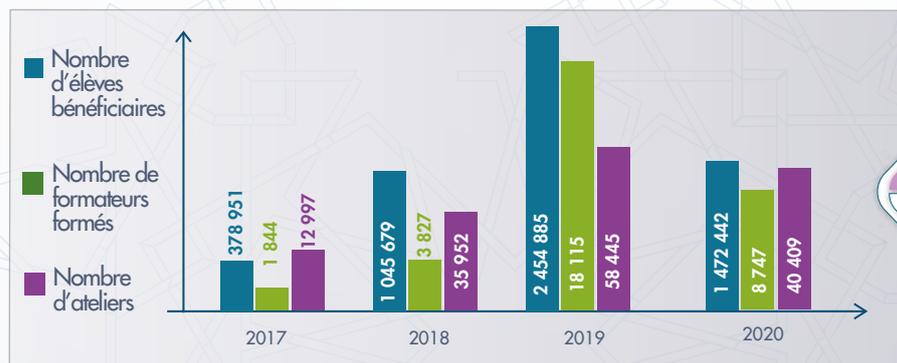
* Laboratoires Régionaux d'Innovation et de Ressources Numériques

► Programmes de Coding et de Robotique destinés aux élèves



Initiative Africa Code Week

Pour l'initiation des élèves à la programmation SCRATCH dans le cadre d'ateliers organisés dans les 12 AREFs (depuis 2015)



Bilan
2017/2020

5 351 957

élèves formés
au Coding



Projet «Code For the Planet»

Pour l'initiation des élèves au coding et à la robotique autour de la thématique des objectifs de développement durable en partenariat avec l'entreprise Orange (depuis 2018)

- **39 862** élèves bénéficiaires de la formation coding
- **12** Régions couvertes à travers 120 écoles publiques
- **1 200** élèves bénéficiaires de la formation robotique



Projet d'intégration du coding dans le programme scolaire du primaire

Intégration de l'enseignement du coding dans le module «Eveil Scientifique» des 5^{ème} et 6^{ème} années du primaire à partir de la rentrée 2020-2021:

- **12** séances de formation pour les inspecteurs
- **14** capsules vidéo réalisées
- **1300** enseignants formés au coding en 2021

► Sensibilisation aux risques de la cybercriminalité

Organisation d'une Caravane Nationale «Safer Internet Day» pour sensibiliser les élèves de moins de 12 ans aux risques de la cybercriminalité

► **126 355** élèves bénéficiaires en 2020



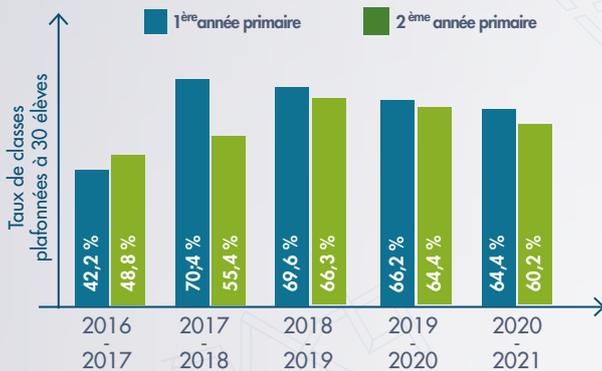
4

Des classes désencombrées pour une meilleure qualité d'apprentissage

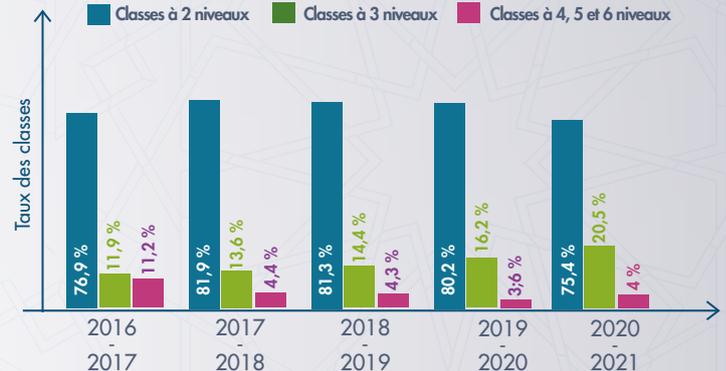
Stratégie du Ministère
à l'horizon 2021

- 30 élèves maximum par classe en 1^{ère} et 2^{ème} années du primaire
- 36 élèves maximum par classe pour les 4 autres niveaux du primaire et pour le secondaire collégial et qualifiant
- 2 niveaux maximum par classe multiniveaux

Enseignement primaire : limiter les niveaux à 2 et le nombre d'élèves à 30



► **Bilan 2017-2021** : Augmentation du taux de classes plafonnées à 30 élèves de :
22,2 % en 1^{ère} année et **11,4 %** en 2^{ème} année



► **Bilan 2017-2021** : diminution de **7,2 %** du taux de classes ayant plus de 3 niveaux

Enseignement secondaire :
de plus en plus de classes plafonnées à 36 élèves

► **Bilan 2017-2021** : Augmentation du taux de classes plafonnées à 36 élèves de :
39,9 % au collège et **16,1 %** au lycée

La Presse en parle



Sara Aïifi

13 février 2021 à 14:22

Le compte à rebours a déjà commencé, quelques semaines nous séparent de la rentrée scolaire. La surpopulation au sein des classes est un phénomène qui est devenu monnaie courante surtout dans l'enseignement public.

Selon les informations officielles du ministère de l'Éducation Nationale, le nombre varie entre 41 et 45 élèves dans certaines classes. Le pourcentage du sureffectif atteint 26 % au collège, 22,9 % au lycée, et 8,8 % au primaire.

Des chiffres qui suscitent le mécontentement des personnes concernées, des associations œuvrant dans ce domaine, ainsi que celui du corps professoral. La surpopulation est un phénomène qui sévit depuis plusieurs années, surtout pour l'enseignement public au Maroc.

Etat d'avancement par rapport au programme
gouvernemental et/ou feuille de route du Ministère

Programme gouvernemental 2021:

30 élèves maximum par classe en
1^{ère} et 2^{ème} années du primaire

Objectif atteint à

64,4 %
pour la 1^{ère} année
et
60,2 %
pour la 2^{ème} année



Sport scolaire

Echelle Internationale

► Evènements organisés par le Maroc :

- Le Maroc devient le premier pays africain à accueillir l'organisation des jeux olympiques du sport scolaire «**Gymnasiade**» en 2018 à Marrakech et Casablanca (3 000 participants, 58 pays)
- 1^{er} et 2^{ème} **Forum National du Sport** (2018 et 2019)
- 1^{er} **Sommet de l'Éducation par le Sport en Afrique** (2021)

► Victoires des sélections marocaines aux compétitions internationales

- **1^{ères}** au championnat du monde de cross-country 2018 (France)
- **1^{ères}** aux championnats magrébins de cross-country 2018, 2019 et 2020
- **1^{ères}** au championnat continental de cross-country 2018 (Côte d'Ivoire)
- **2^{èmes}** à la Gymnasiade 2018 avec 87 médailles
- **2^{èmes}** au championnat mondial de taekwondo « Poomsae » 2020 (Népal)



Echelle Nationale

- Organisation d'un Colloque National sur l'**Éducation Psychomotrice** dans l'Enseignement Préscolaire (2021)
- Organisation annuellement de **compétitions** locales (moy de 750 000 participants/an), provinciales (moy de 240 000 participants/an), régionales (moy de 36 000 participants/an) et nationales (moy de 2000 participants/an)
- **97 Centres sportifs scolaires** créés dans les collèges aux profit des **30 437** élèves issus de 329 établissements d'enseignement primaire ne disposant pas d'infrastructures dédiées
- Renforcement des compétences de **2 153 enseignants d'éducation physique et sportive**
- **24** Partenariats avec les **Fédérations Sportives Nationales** et les associations
- Création de **4 778 ASS** (Associations Sportives Scolaires) dans l'objectifs de leur généralisation
- Réhabilitation de **140 terrains de sport** dans les établissements du secondaire



Art, culture et sciences

- Transformation de **45** établissements scolaires inoccupés en **centres dédiés à l'épanouissement artistique, culturel et scientifique**
- Création de **29 220 Clubs éducatifs**
- Organisation de **6 festivals thématiques** annuels provinciaux, régionaux et nationaux
- 2018 : Participation du Maroc au **Concours International «Défis de lecture»** à Dubaï, remporté par la jeune Meryem Amjoun âgée de 8 ans
- 2021 : Signature d'une convention cadre entre le Ministère et la Fondation Nationale des Musées pour mettre en place la **gratuité de l'accès aux musées** au profit des membres de la famille de l'enseignement
- Formation de **600** animateurs de vie scolaire (2020-2021)





Ecole de la tolérance et de la citoyenneté : Pour un renforcement de valeurs dans le système éducatif

Engagement citoyen

- **Ecole de la citoyenneté**: Organisation de **12** rencontres nationales en partenariat avec l'UNICEF
- **Parlement des enfants** :
 - Formation de **395** élèves /an (2018 et 2019)
 - Organisation de **8** rencontres nationales et **4** régionales
- **Programme «Jamaati»** de découverte de la commune sur le plan administratif et économique : **250** bénéficiaires (Tinghir et Zagora)
- **Conseil des élèves** : dans le cadre de la mise en œuvre du **droit constitutionnel des élèves** à participer à la gestion locale de leurs établissements scolaires, mise en place de :
82 Conseils d'élèves provinciaux, **12** Conseils d'élèves régionaux, **1** Conseil d'élèves national



Tolérance et co-existence

- Lancement du Programme **APT2C d'« Appui à la promotion de la tolérance du civisme, de la citoyenneté en milieu scolaire et à la prévention des comportements à risque »** en partenariat avec la Rabita Mohammadia des Oulémas et le PNUD (mars 2018)

Bilan 2018-2021 :

- **600** établissements impliqués dont 200 bénéficiaires de 30 000 dh d'appui
- **600** coordonnateurs de vie scolaire formés
- **12 000** élèves bénéficiaires du programme
- **8** guides d'animation de la vie scolaire élaborés
- **1** cadre curriculaire élaboré, relatif aux modalités de qualification des établissements scolaires en tant qu'«Ecole de la citoyenneté»
- Lancement du Programme des « **Clubs du Dialogue et de la Coexistence** » en partenariat avec l'Association Essaouira Mogador et le Centre d'Etudes et de Recherche sur le Droit Hébraïque au Maroc (novembre 2020)
 - ➔ 15 Janvier 2021 : Création du **premier Club** du Dialogue et de la Coexistence à Essaouira au sein de l'AREF Marrakech-Safi

Bilan 2021 :

Création de **1390** clubs pour **60 500** bénéficiaires



Droits de l'Homme

- 8 mai 2019 : Signature d'une convention cadre avec le Ministère des Droits de l'Homme sur le projet relatif au développement de **l'école des droits de l'Homme** (2019-2021) dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme.
- 4 Février 2021 : Signature d'une convention cadre avec le CNDH pour la promotion des **valeurs des droits de l'Homme** dans les sphères scolaire et universitaire

Sensibilisation à l'environnement

Programme **Eco-écoles** en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour l'Éducation à l'Environnement

Bilan 2021 :

- **1 635** écoles primaires des 12 AREFs impliquées
- **297** écoles primaires labellisées « **Pavillon vert** »
- **135** écoles primaires ayant décroché un certificat d'argent
- **23 000** bénéficiaires du programme «Jeunes Reporters pour l'Environnement»



Protection de l'enfance

- Accompagnement à la création de **dispositifs territoriaux intégrés de la protection de l'enfance** en partenariat avec le Ministère de la Solidarité, du Développement Social et de l'Égalité de la Famille
- Accompagnement à la mise en place du **programme e-salama** de protection des enfants contre les dangers d'internet en partenariat avec le Ministère de la Solidarité, du Développement Social et de l'Égalité de la Famille
- **5 000** établissements scolaires dotés d'une **cellule d'écoute et de médiation** dans le cadre du programme de prévention et de lutte contre la violence en milieu scolaire

Éducation à la sécurité routière

- Intégration de l'éducation à la sécurité routière dans le **programme scolaire du primaire**
- **Programme d'éducation à la sécurité routière et de prévention des accidents de la route:**
 - **496 375** élèves bénéficiaires par an
 - Création d'un **espace pédagogique pour l'éducation routière** (Rabat) en partenariat avec la NARSA (Agence Nationale de Sécurité Routière)
 - Lancement d'une opération de délivrance de « **Certificats scolaires de sécurité routière** » au profit des collégiens de la 3^{ème} année

Programme de prévention contre les dangers et les catastrophes naturelles

- **40 994** élèves sensibilisés
- **1 212** cadres éducatifs formés

Programme d'éducation alimentaire

- Elaboration d'un **guide pour l'éducation alimentaire** en milieu scolaire
- Création d'un site web «**www.sehatyfitaghdityat.ma**» dédié à l'éducation alimentaire en milieu scolaire
- **4 720 000** bénéficiaires (préscolaire et primaire)

Programme de lutte contre le tabagisme

- **2 209** clubs actifs
- **8 648** élèves orientés vers des centres d'abandon du tabac

Programme d'éducation à la santé reproductive

- Bénéficiaires : filles de 1^{ère} année du collège et leurs mères
- Ateliers animés par un **médecin**
- **137 238** élèves bénéficiaires par an
- **107 253** mères bénéficiaires par an



6

La formation des enseignants érigée en priorité

Horizon 2030

- Besoin estimé à plus de **200 000** enseignants
- **80%** de renouvellement des enseignants

► La formation initiale des enseignants réformée et institutionnalisée

2018: Mise en place d'une nouvelle mouture de formation des enseignants : **la licence en éducation**



Bilan 2021

137

filières de licence en éducation accréditées accueillant **8 875** étudiants

2020: Instauration du **test sociométrique** pour les candidats au poste d'enseignant

2021: Lancement d'un concours de recrutement de **200 professeurs assistants** au sein des établissements de formation des cadres supérieurs relevant du département de l'Éducation Nationale (50 postes en 2020)



► Le défi de la formation continue toujours d'actualité

- Généralisation du **dispositif d'accompagnement et de formation par la pratique** destiné aux enseignants nouvellement recrutés : primaire, collégial, qualifiant (2017-2018)
- Elaboration de la version finale du **référentiel des compétences des enseignants** des disciplines non linguistiques pour optimiser la formation continue en langues (A2 en 2018-2019 et B1 en 2020-2021)
- Mise en oeuvre de la **stratégie nationale de la formation continue** et de ses plans régionaux (2020-2021)

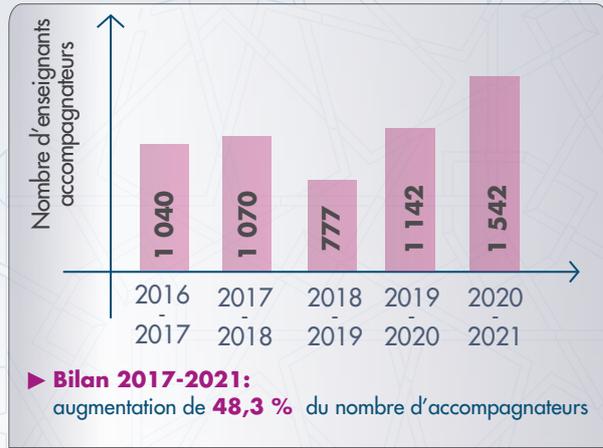
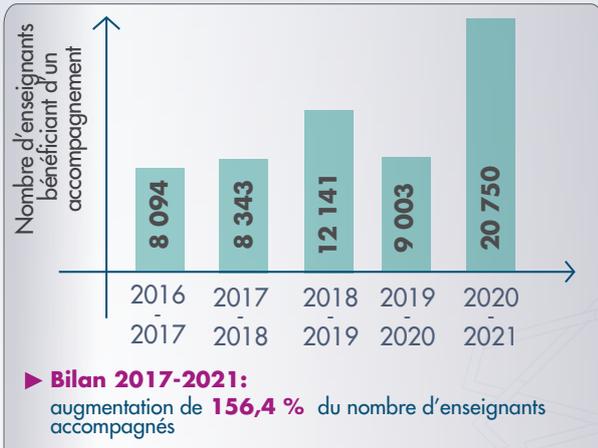
Nombre de bénéficiaires de la formation continue
 2019-2020



35 777 Cadres pédagogiques

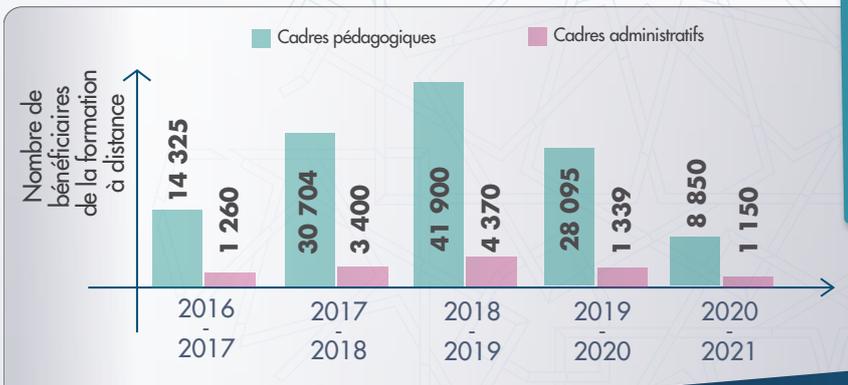
10 399 Cadres administratifs

Evolution du dispositif d'accompagnement et de formation par l'action



► Des opportunités croissantes de formations à distance

- **2017:** Mise en place de la plateforme de formation à distance «**e-Takwine**»
- **2017-2018:** Elaboration de
 - 2 MOOC de formation pour les cadres éducatifs administratifs
 - 4 MOOC de formation pour les enseignants
- **2018-2019:** Elaboration de
 - 3 MOOC de formation pour les enseignants
- **2019-2020:** Elaboration de
 - 1 MOOC de formation pour l'utilisation pédagogique des outils de l'enseignement à distance
- **2020-2021:** Elaboration de :
 - 26 MOOC de formation pour les enseignants et cadres administratifs du secondaire
 - 5 MOOC de formation pour l'enseignement de la langue arabe au primaire



Mot du Ministre

“ Le personnel enseignant est la véritable clé de voûte de tout système éducatif. Victor Hugo disait des maîtres d'écoles qu'ils sont « les jardiniers de l'intelligence humaine ». La mise en place d'actions en faveur de la motivation des enseignants est donc naturellement inscrite dans les priorités de la loi cadre sur l'éducation ”

Interview pour la revue «L'Orientateur du bachelier»
Mars 2019

7

L'évaluation : une nouvelle approche en cours d'élaboration



► Des mesures pour un système d'évaluation plus performant

- Poursuite du **programme national d'évaluation des acquis**
- Publication d'un **manuel de procédures** pour l'organisation de l'examen du baccalauréat
- Elaboration d'un **rapport annuel** sur les performances des lycées publics et privés à l'examen du baccalauréat 2018
- Achèvement d'une **étude** sur les différences de notes du baccalauréat entre système public et privé
- Promulgation d'un **nouveau décret d'application** de la loi 02-13 sur la fraude lors des examens scolaires
- Généralisation d'un **kit d'évaluation pédagogique** dans le cadre d'un projet de partenariat avec le Japon et l'USAID afin de préparer les élèves aux évaluations internationales TIMSS et PIRLS

► Une participation régulière du Maroc aux grandes évaluations internationales



Trends in Mathematics and Science Study (TIMSS)

- 2017** Participation à l'étude e-TIMSS/2019 version Pilote
- 2018** Participation à l'étude TIMSS/2019 version Expérimentale
- 2019** Participation à l'étude principale TIMSS/2019

Bilan TIMSS 2019

- **12** AREFs participantes
- **8 043** élèves du primaire issus de **264** établissements
- **9 064** élèves du collège issus de **251** établissements

Total : **17 107** élèves participants



Progress in International Reading Literacy (PIRLS)

Effectifs prévus* pour l'édition expérimentale de Mai 2020 en prévision de l'édition principale de Mai 2021:

- **1 200** élèves
- **26** établissements

* Participation du Maroc reportée à 2022 en raison de la pandémie de COVID-19



Programme International pour le Suivi des Acquis(PISA)

	PISA 2018		PISA 2021	
	Edition pilote	Edition principale	Edition pilote	Edition principale
Elèves participants	2 180	7 218	5 975	11 950
Etablissements participants	31	181	45	271
Enseignants participants	1 020	3 470	1 010	4 200

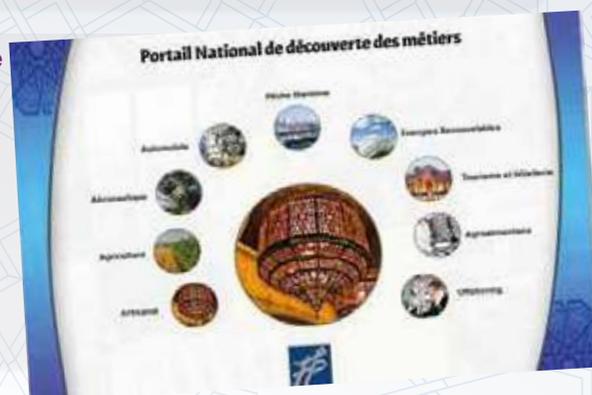


Nouveau système d'orientation active et précoce

- ▶ **Lancement officiel du projet** : 29 avril 2019
- ▶ **Présentation devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI** : 12 septembre 2019

Fondements du nouveau système d'orientation active

- **Centré sur l'apprenant** : prend en compte les aptitudes et les aspirations de l'apprenant
- **Précoce** : dès le primaire
- Instauration précoce du **projet personnel** de l'apprenant
- Système **commun aux 3 départements** (EN, FP, ESRS)
- Augmentation de l'**attractivité des filières de la Formation Professionnelle**



Mesures générales d'accompagnement (2019-2021)

- Lancement d'un **portail national d'orientation** intégré lié au système Massar
- Elaboration d'un **guide de l'accompagnement scolaire**
- Elaboration d'une **valise éducative** de ressources pour appuyer le projet personnel de l'apprenant et les activités d'orientation dans les établissements scolaires (en partenariat avec l'UNICEF)
- Intégration de la composante orientation dans le **projet d'établissement** et les activités scolaires
- Implication des **familles** dans les activités d'orientation instaurée par décision ministérielle
- Création de la fonction de **Professeur Principal**

Taux d'intégration dans les établissements scolaires

La Presse en parle

MEDIAS 24
Quoi de neuf
L'orientation scolaire et professionnelle pour les lycéens lancée sur Massar

Le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a annoncé le lancement, sur le système "Massar", du service d'orientation scolaire et professionnelle de l'enseignement secondaire, au titre de l'année 2019-2020.



2019-2020

2020-2021

Nombre d'établissements du secondaire ayant intégré la composante orientation dans le projet d'établissement

1 614
(48,6 %)

2 203
(63,9 %)

Nombre d'établissements du secondaire ayant intégré la composante orientation dans les activités scolaires

1 935
(58,2 %)

2 436
(70,6 %)

Nombre d'établissements du secondaire disposant d'un club éducatif d'orientation

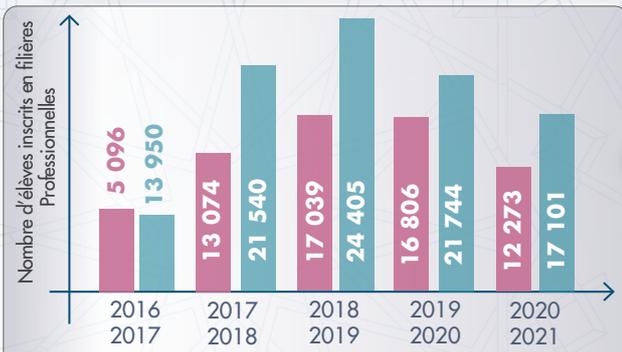
1 416
(42,6 %)

2 836
(82,2 %)

Mesures de diversification des filières d'enseignement et de formation

• Formation Professionnelle : une offre élargie dès le collège

- Instauration de la composante «**Découverte des métiers**» dans les programmes scolaires de façon précoce dès le primaire
- Renforcement des **passerelles** entre l'enseignement général et la Formation Professionnelle à travers une approche intégrée de l'orientation scolaire et professionnelle et le parcours «**Découverte des métiers**»
- Mise en place de **15 filières collégiales** du parcours professionnel
- Mise en place de **22 filières du bac professionnel**



➔ Bilan 2017-2021

+140,8% d'augmentation d'effectifs d'élèves en filières collégiales
+22,6% d'augmentation d'effectifs d'élèves en filières du bac professionnel



Baccalauréat 2021: 74,97% de taux de réussite pour les filières du Bac professionnel

• Filières Sport-Etudes : Oeuvrer pour l'émergence des talents sportifs

17 septembre 2018: Signature devant **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** d'une convention avec le Ministère de la Culture et de la Jeunesse et des Sports relative à la mise en place des filières scolaires intégrées « Sport-études » et des filières de formation professionnelle et d'enseignement supérieur au profit des sportifs.

Bilan 2019-2021:

- **22** établissements et **7** AREFs* impliqués
- **1396** inscrits dans **16** disciplines sportives
- Généralisation à la rentrée 2021-2022

*Casa-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Marrakech-Safi, l'Oriental, Beni-Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Fès-Meknès



Mesures de renforcement des Ressources Humaines

- Mise en place d'un nouveau cadre curriculaire de formation continue pour la **fonction de Professeur Principal**
- Augmentation marquée du nombre de postes de **Conseillers en orientation** créés en 2020-2021:

- ➔ de 2016 à 2019 : 30 postes/an
- ➔ 2020-2021: 350 postes créés

	2019-2020	2020-2021
Cadres bénéficiaires de la formation continue (PP)	10 800	18 776
Nombre de professeurs principaux dans les établissements secondaires	28 360	34 214
Nombre de classes bénéficiant d'un encadrement par un professeur principal	32 120	53 944

Actions pour l'amélioration de la gouvernance



**BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE
2017-2021**



1

AREFs : plus d'autonomie dans le cadre de la décentralisation avancée

A- Gestion régionale des Ressources Humaines : la fin de la contractualisation

- Perpétuation du **mode de recrutement régional** instauré en 2016
- **Abrogation officielle et juridique** par le ministère du système de recrutement des enseignants de l'EN par contractualisation : révision et adoption par les AREFs du nouveau statut des cadres des académies (13 Mars 2019).
- Elaboration et mise en œuvre du **statut des cadres des AREFs** en coordination avec le Ministère de l'Economie et des Finances après approbation par les conseils d'administration des AREFs (2019).
- Elaboration du **référentiel des emplois et des compétences** de la pratique des professions de l'éducation et de la formation. Dans ce cadre, **les dispositions** dont bénéficient les enseignants de la fonction publique ont été **maintenues** pour les cadres des AREFs :
 - Titularisation après intégration
 - Droit à l'avancement du grade et de l'échelle tout au long de la carrière
 - Possibilité de candidater aux concours d'inspecteurs et d'agrégation et aux postes de responsables conformément aux conditions et modalités en vigueur
 - Mobilité à l'intérieur de la région d'affectation
 - Retraite et couverture sociale (Approbation par le Conseil du gouvernement du projet de loi n° 01-21 relatif à l'affiliation des cadres des AREFs au Régime des Pensions Civiles)

Evolution du nombre des cadres des académies recrutés/an

2016	▶	11 000
2017	▶	24 000
2018	▶	20 000
2019	▶	15 000
2020	▶	15 000
2021	▶	17 000

Bilan 2017 - 2021
Recrutement de
91 000*
Cadres des académies

* dont 2000 cadres pour l'appui éducatif, administratif et social

Impact de l'instauration du mode de recrutement régional sur l'encombrement des classes

- +22,2 %** du taux de classes plafonnées à **30** élèves en 1^{ère} année du primaire
- +11,4 %** du taux de classes plafonnées à **30** élèves en 2^{ème} année du primaire
- +39,9 %** du taux de classes plafonnées à **36** élèves au collège
- +16,1 %** du taux de classes plafonnées à **36** élèves au lycée
- 7,2 %** du taux de classes ayant plus de **3** niveaux



B- Capacités managériales des AREFs : une autonomie renforcée

- Expérimentation d'un système de **gestion interne des dépenses** des académies (GID-AREF)
- Elaboration d'une plateforme de **suivi de l'exécution des projets**
- Instauration d'un système d'information pour **la gestion des RH**
- **Simplification des procédures administratives** : gestion des bourses etc
- Mise en place d'un processus progressif de **délégation de plusieurs compétences aux AREFs** dans le cadre du schéma directeur de déconcentration administrative

C- Gouvernance des établissements scolaires : le projet d'établissement incontournable

- Institutionnalisation du « **Projet d'Établissement** » comme mode innovant de gouvernance des écoles, qui s'inscrit dans un esprit de management de proximité, afin de doter l'établissement de sa pleine autonomie dans la gestion de ses fonds et le choix de ses priorités.

Taux d'établissements scolaires dotés d'un projet d'établissement financé	2017	2018	2019	2020	2021	Objectif 2023
	50 %	55 %	60 %	67 %	70 % (8 587)	100 %

D- Planification : un nouvel outil de performance

La Presse en parle



Mise en place d'un nouveau mécanisme de **plannification scolaire pluriannuelle (PSP)** pour renforcer l'axe planification et programmation du secteur de l'éducation et de la formation en dotant les niveaux opérationnels (Directions Provinciales et AREFs) d'outils de planification et de cartographie scolaire (SIG).



Coup d'envoi de la **généralisation** du PSP:
Mai 2021

Mot du Ministre

« Désormais, le mode de financement de l'éducation devra se concevoir de façon à ce que les dotations arrivent directement dans la classe, afin de pouvoir réellement être efficaces et permettre de mener à bien les activités pédagogiques adéquates.

Sans cela, comment imaginer encourager les initiatives et promouvoir le mérite des enseignants qui s'impliquent dans leur métier avec cœur et y apportent de l'innovation ? »

*Système électronique de gestion scolaire du département de l'éducation nationale



A- Réalisations dans le domaine pédagogique

- Mise en place d'un **nouveau concept ergonomique et graphique** pour migrer d'une solution monolithique basée principalement sur les processus de gestion de la scolarité qui dessert principalement l'administration scolaire, vers une solution ouverte à tous les usagers internes et externes du système éducatif : cadres éducatifs et d'orientation, élèves et parents.
- **Instauration du service Massar Mobile** : qui comprend 3 applications mobiles dédiées :
 - « **Massar Moudarris** » destinée aux enseignants (consultation situation personnelle, administrative et financière, listes des élèves, tableaux de service, saisie de notes et des absences ...)
 - « **Massar Waliye** » destinée aux parents d'élèves (consultation des données sur le parcours scolaire de leurs enfants : emplois du temps, notes, absences, devoirs...)
 - « **Massar Moutamadris** » destinée aux élèves (consultation emplois du temps, notes, devoirs, dates d'évaluations etc)
- **Introduction de nouveaux modules** :
 - Orientation scolaire/orientation professionnelle
 - Gestion des programmes scolaires
 - Gestion des classes virtuelles
 - Suivi de l'absence et sécurisation du temps scolaire
 - Evaluation des apprentissages et soutien scolaire
 - Gestion du matériel didactique
 - Gestion des activités scolaires et parascolaires
 - Gestion du dossier de santé des élèves...

- Instauration des espaces « Waliye » et « moutamadris » sur le portail web du Ministère:

Qui proposent un **bouquet de services électroniques** pour les élèves et leurs parents (inscription en ligne, accès aux notes des contrôles continus et des examens ...)



B- Programmes mis en place dans le domaine du pilotage et de la planification

- **ESISE version 2** : solution web centralisée de gestion du processus de recensement scolaire, intégrée depuis 2018 au système **MASSAR**.
- **PEI** : Projet d'établissement intégré, module de **MASSAR**, pour mettre l'accent sur la participation des parties prenantes de l'établissement scolaire (élèves, enseignants, parents, communauté) dans l'expression des besoins, la définition des priorités et la mise en œuvre des actions retenues.
- **RAED** : Système de gestion et de suivi des projets stratégiques permettant la définition du cadre logique des projets stratégiques relatifs à la mise en œuvre de la loi-cadre 51-17, ainsi que leur planification et le suivi de leur pilotage sur le plan opérationnel et budgétaire.

C- Réalisations dans le domaine du budget et de l'appui social

- Intégration dans le système **MASSAR** du système d'informatique régissant le **programme Tayssir** et extension pour intégrer les élèves ramédistes
- Informatisation de l'opération « **1 Million de Cartables** »
- Informatisation de la gestion du **transport scolaire**
- Dématérialisation des services de gestion des **bourses et d'internats**
- Instauration d'un module de gestion et de suivi des **constructions scolaires**
- Instauration d'un module de gestion du **matériel didactique**

D- Réalisations dans le domaine administratif

Dématérialisation de **18 opérations administratives** dont l'inscription au primaire, au préscolaire, les demandes de bourses, les inscriptions CPGE, BTS....



Mot du Ministre

“ Nous travaillons à présent sur une autre priorité : la mise à disposition des enseignants d'outils permettant de créer des classes virtuelles. Grâce au système MASSAR qui intègre l'outil Microsoft TEAMS, nous pouvons donner la possibilité aux enseignants de dispenser leurs cours en temps réel, dans le respect de l'emploi du temps initial de leur établissement, et de façon interactive avec tous les élèves d'une classe et de manière simultanée. A l'heure actuelle, nous avons pu créer plus de 350.000 classes virtuelles couvrant et impliquant 66.000 utilisateurs actifs, un chiffre qui est appelé à augmenter jour après jour ”

Interview pour le Magazine Challenge
Avril 2020

3

Arsenal juridique : une mise à jour qui s'impose



Textes législatifs et réglementaires

2017-2021

220

textes législatifs
et réglementaires
élaborés et
publiés

- Une loi
- 16 décrets
- 193 arrêtés
- 04 arrêtés conjoints
- 06 décisions ministérielles

Relations avec le parlement

(10^{ème} législature 2016-2021)

**Le Ministère en tête des Départements
Gouvernementaux en termes de réactivité aux
questions parlementaires :**

- 2 491 questions écrites** (Education Nationale)
- 336 questions orales** (Education Nationale)
- 60 réunions des commissions parlementaires** (3 Départements)
- 95 séances orales** (3 Départements)



4

Syndicats et représentants des enseignants : un dialogue social fructueux

- Résolution du **dossier de recrutement régional public** concernant les cadres des AREFs
- **7 dossiers résolus au profit de 45.000 personnes :**
 - Situation des enseignants de l'enseignement secondaire collégial
 - Promotion des titulaires de diplômes universitaires étrangers
 - Promotion des cadres titulaires de diplôme d'Ingénieur d'Etat
 - Situation des cadres classés à l'échelle 9
 - Situation des fonctionnaires intégrés au premier recrutement aux échelles 7 et 8 et classés à l'échelle 10
 - Situation des fonctionnaires du Ministère titulaires d'un Doctorat (en cours de régularisation)
 - Publication en 2018 de deux décrets de création du cadre « Administrateur pédagogique » en vue de renforcer le pilotage pédagogique des établissements scolaires et leur promotion
- **3 dossiers en phase d'étude**, pour lesquels des propositions ont été soumises aux autres secteurs ministériels concernés :
 - Promotion sur la base du diplôme
 - Enseignants affectés en dehors de leur cadre d'origine
 - Adjointes Administratives et techniques
- **2 dossiers en cours de règlement** au profit des cadres de l'administration pédagogique, de planification et d'orientation :
 - 2 décrets pour la révision du cycle de formation des cadres de l'administration pédagogique ont été soumis au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (Actuellement en phase d'étude des observations fournies)
 - 2 projets de décrets en cours, relatifs au dossier des cadres de planification et d'orientation (classement à l'échelle 11 au lieu de l'échelle 10)
- **Un dossier de nature spéciale (en phase de finalisation) :**
 - Statut spécifique aux fonctionnaires du département de l'Education Nationale



Mesures mises en place dans le cadre de la gestion de la crise du Covid-19



BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE





Principales mesures mises en place en 2020 par le Ministère dans le cadre de la pandémie de Covid-19



1) Mesures du Département de l'Éducation Nationale dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid-19 :

13 Mars 2020

Communiqué officiel du Ministère annonçant la **suspension de tous les enseignements en présentiel**, afin d'assurer la sécurité sanitaire des 10 millions d'élèves marocains ainsi que des cadres enseignants et administratifs.

Mise en place de **l'enseignement à distance** dans le cadre de la continuité pédagogique

16 Mars 2020

29 Mars 2020

Communiqué du Ministère annonçant le **report des vacances scolaires** de Printemps pour tous les cycles afin d'éviter toute rupture dans les processus d'apprentissage à distance des élèves initiés le 16 mars.

Communiqué du Ministère annonçant la **suspension des examens nationaux en présentiel** pour les niveaux certifiants de 6^{ème} année du primaire et de 3^{ème} année du collège*

12 Mai 2020

Juillet 2020

Organisation en présentiel de l'examen national du **Baccalauréat**.

Le Ministère a décidé le maintien du déroulement en présentiel de l'examen national du Baccalauréat partant du principe que cette étape était capitale et déterminante pour l'avenir de chaque élève et que son déroulement en présentiel restait le moyen le plus sûr d'assurer **l'équité entre tous les candidats** du Royaume. Dans ce cadre, des moyens logistiques, humains et sanitaires exceptionnels ont été déployés.

- 1^{er} et 2 Juillet : Examens des candidats libres
- 3 et 4 Juillet : Examens des branches Lettres/Sciences Humaines et Enseignement Originel
- 6 et 8 Juillet : Examens des branches Sciences et Techniques et Bac professionnel
- 20 et 21 Juillet : Session de rattrapage des candidats libres
- Du 22 au 24 Juillet : Sessions de rattrapage pour toutes les branches

* Prise en compte des notes obtenues dans les contrôles continus pour les passages de ces niveaux, sur décision du conseil de classe.

Organisation en présentiel de l'examen régional unifié de la
1^{ère} année du Baccalauréat

4 et 5 Septembre
2020

7 Septembre
2020

Rentrée Scolaire 2020-2021 en mode hybride

L'élaboration de la stratégie relative à la rentrée et l'année scolaire au niveau du Ministère a constitué un **véritable défi** en raison de la multitude de contraintes à prendre en compte tant sur le plan sanitaire que sur le plan pédagogique, humain ou encore logistique. La solution finalement retenue a été celle d'un **modèle hybride** qui combine l'auto-apprentissage, qui est basé à la fois sur le mode d'enseignement distanciel et sur les devoirs et travaux réalisés à la maison, et le présentiel, mais en le conditionnant par l'accord parental.

➔ **80%** des parents ont choisi le modèle présentiel pour leurs enfants

(Certaines régions ayant vu cette proportion atteindre 96% comme Rabat-Salé-Kénitra)

Session de **remédiation** et de soutien scolaire

Du 7 Septembre
au 7 Octobre 2020

Enseignement en présentiel destiné à **permettre aux élèves de rattraper les lacunes accumulées** avec la suspension des cours, en particulier ceux qui ne disposaient pas d'un accès à l'enseignement à distance à travers le portail numérique national et qui se seraient limités aux cours télédiffusés et radiodiffusés.

28 Janvier
2021

Vaccination prioritaire de tous les enseignants
de plus de 45 ans contre le Covid-19

Mot du Ministre

« Bien évidemment, le Maroc, à l'instar du reste du monde, a dû gérer une crise que personne n'avait vu venir. Il va de soi qu'en dépit de ce contexte difficile, le chantier de mise en œuvre de la loi-cadre se poursuit, mais il pourra désormais être enrichi par toutes les leçons tirées de cette crise que nous considérons, malgré ses conséquences néfastes à tous les niveaux, comme une opportunité pour mettre notre système éducatif à l'épreuve et mesurer sa capacité d'adaptation, d'innovation et de résilience. Il est en effet bien évident qu'un tel contexte constitue pour nous une sorte d'expérience nouvelle, voire un « laboratoire » pédagogique et organisationnel, sur lequel nous devons capitaliser afin de retenir et d'inscrire dans la pérennité les initiatives développées et les bonnes pratiques qui ont porté leurs fruits, et de renforcer ainsi notre stratégie de réforme afin de nous rapprocher encore plus d'un modèle d'école d'équité, de qualité et de promotion individuelle et collective. »

Interview pour le Magazine BAB- Mensuel de la MAP
Dossier « Education : la réforme accélérée par la crise Covid-19 », Janvier 2021

2) Mesures du Département de l'Education Nationale liées à la continuité pédagogique et à l'enseignement à distance

Le défi majeur du Ministère lors de l'apparition de la pandémie de Covid-19 a été d'assurer coûte que coûte et sans délai d'attente, la **continuité pédagogique pour les 10 millions d'apprenants marocains**, étant donné que les enseignements en présentiel avaient été suspendus afin qu'il ne puisse y avoir aucune interruption dans les processus d'apprentissage à tous les niveaux : primaire, secondaire, supérieur et formation professionnelle.

► La plateforme TelmidTICE s'enrichit de plus de 6000 contenus pédagogiques au printemps 2020

Cette plate-forme, créée en 2018 dans le cadre de la mise en œuvre de la vision stratégique 2015-2030 du Ministère, était déjà opérationnelle au premier jour de la suspension des cours en présentiel. Les premiers enregistrements ont débuté à un rythme très soutenu dès l'annonce de la suspension des cours pour enrichir celle-ci, grâce à une mobilisation exceptionnelle des cadres de l'éducation nationale.



Bilan TelmidTICE 2020-2021 :

- **6000** contenus pédagogiques ajoutés à la plateforme couvrant tous les niveaux, branches et matières du préscolaire au Baccalauréat (de Mars à Juin 2020)
- Plus de **600 000** utilisateurs par jour
- **9630** contenus pédagogiques cumulés en septembre 2021.

► L'accès aux plateformes officielles d'enseignement à distance devient gratuit

Pour permettre aux élèves et étudiants de suivre leurs enseignements à distance dans les meilleures conditions et favoriser l'égalité des chances, le Ministère en partenariat avec le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Economie Verte et Numérique et les 3 opérateurs nationaux des Télécommunications, à pris l'initiative d'instaurer, le 22 Mars 2020, **la gratuité de l'accès** aux plateformes officielles d'enseignement et de formation à distance, aussi bien pour les mobiles que pour les réseaux du fixe (ADSL, fibre optique).



► 3 chaînes de télévisions nationales mises à contribution dans le cadre de l'égalité des chances

Afin de garantir le principe de l'égalité des chances et d'atteindre les élèves qui ne disposent pas d'ordinateurs ou ceux qui n'ont pas accès à internet ou encore les enfants en situation vulnérable, surtout en milieu rural, le Ministère a procédé, en partenariat avec la SNRT et à partir du 15 avril 2020, de façon progressive, à la diffusion de cours scolaires de tous les niveaux. Pour assurer une couverture totale, et, chaque chaîne télévisée s'est spécialisée à donner des cours selon un niveau scolaire spécifique.

- **ATHAQAFIA** a diffusé les cours relatifs aux niveaux concernés par les examens certificatifs, au niveau du préscolaire, et aux enfants en situation de handicap, ainsi que des cours de sport scolaire, des émissions ludiques, et des émissions concernant l'orientation scolaire, professionnelle et universitaire.
- **TAMAZIGHT** a diffusé le programme de l'enseignement préscolaire et les cours du niveau primaire (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année), en plus des cours qui ne sont pas concernés par l'examen certificatif du primaire
- **LAAYOUNE** a assuré la diffusion des cours concernant les niveaux des 1^{ère} et 2^{ème} années du cycle collégial, du tronc commun et les matières qui ne concernent pas les examens de 1^{ère} année du baccalauréat

► Bilan 2020-2021 :

- **5 330** cours diffusés par les chaînes télévisées nationales, à raison de 71 cours par jour (du 16 Mars au 30 Juin)
- L'ensemble de ces cours a été converti en **ressources numériques** afin de permettre leur exploitation à travers la plate-forme TelmidTICE.
- **12 000** cours diffusés au cours de l'année scolaire 2020-2021 dans le cadre de l'enseignement scolaire hybride mis en place à la rentrée

► Plus de 830 000 classes virtuelles créées pour maintenir le contact élèves/enseignants :

La classe virtuelle est un outil pédagogique qui consiste en une simulation en ligne d'une classe réelle où apprenants et formateur sont réunis grâce à un système de visioconférence.

► Bilan 2020 :

Le recours au système " **Massar**" du Ministère a permis de créer plus de :

- **727 000** classes virtuelles dans l'enseignement public soit **85.95%** de taux de couverture des classes réelles
- **108 000** classes virtuelles dans l'enseignement privé, soit **70.64%** de taux de couverture des classes réelles.
- **85 000** enseignants et **300 000** élèves impliqués

► De nombreuses initiatives en faveur des élèves du milieu rural

- **13 325** élèves bénéficiaires de campagnes de distribution d'**équipement informatique** : ordinateurs, tablettes, contenant des contenus numériques pédagogiques, cartes prépayées, smartphones, chargeurs solaires...

Ces campagnes ont été réalisées en collaboration avec **plusieurs partenaires** (organismes publics et privés, organismes internationaux, associations...).

- **1 000 000** d'élèves du primaire bénéficiaires de distribution gratuite, en collaboration avec les éditeurs, de **manuels de révision** en langues Arabe et Française (soutien scolaire, auto-apprentissage) en mai 2020.



► Les compétences numériques des enseignants renforcées

Parallèlement aux mesures d'accompagnement prises pour l'enseignement à distance, le département a veillé au renforcement des capacités des acteurs du système éducatif à travers la formation à distance au profit des cadres des AREFs et cadres de l'administration pédagogique

➔ Plus de **23 290** cadres bénéficiaires de formation via la plate-forme numérique "**e-takwine**"



Mot du Ministre

“ Nous sommes tous conscients que d'autres pandémies sont possibles à l'avenir. Chaque pays est désormais appelé à mettre en place les jalons de l'école numérique et doit veiller à disposer de tous les contenus pédagogiques dispensés, tous niveaux confondus, sous forme numérique, dans le cadre d'un système parfaitement opérationnel. Dans le même esprit, enseignants et élèves doivent impérativement être rompus à l'utilisation des outils en ligne, ce qui nécessite de multiplier les formations en ce sens. Dans l'idéal, chaque module et chaque matière enseignés devraient à l'avenir systématiquement intégrer des activités d'enseignement en mode distanciel intégrant les NTICs, ce qui constitue la meilleure approche pour que tous les enseignants et tous les élèves s'approprient les outils numériques de façon pérenne. ”

Rencontre « Joint initiative » organisée par Banque mondiale, l'OCDE, Global Education Innovation Initiative, HundrED, le 16 décembre 2020

Bilan 2020-2021 de l'enseignement à distance : une composante désormais incontournable de système éducatif

L'instauration de l'enseignement à distance dans le cadre de la crise du Covid-19 a joué un rôle de **catalyseur et d'accélérateur de la transformation digitale** des systèmes éducatifs.

A la lumière de cette expérience, l'objectif final du Ministère est de faire de l'enseignement à distance **une composante institutionnelle du système éducatif national**, comme le préconise la loi cadre 51-17, sachant que toutes les mesures prises lors de la gestion de la crise du Covid-19 trouvent toutes leurs fondements dans les dispositions de la loi-cadre 51.17, qu'il s'agisse de l'enseignement à distance (article 33) , de l'intégration des TIC dans l'enseignement (article 33), de l'auto-apprentissage et de l'innovation pédagogique (article 28), de l'autonomie des établissements scolaires pour leur permettre une plus grande adaptation aux mutations de leur environnement (article 40), ou encore du rôle de l'enseignement privé dans le système éducatif et de la révision de la loi qui le régit (articles 13 et 14).

Un **projet de décret** en ce sens sera soumis à l'intention du Conseil de Gouvernement pour adoption.



3) Mesures sanitaires du Département de l'Éducation Nationale liées au déroulement des enseignements et des évaluations :

Dès les prémices de la pandémie de Covid-19, en mars 2020, et conformément aux mesures prises par le Gouvernement Marocain concernant l'urgence sanitaire, le Département de l'Éducation Nationale a mis en place un ensemble de mesures préventives pour tenter de contenir la propagation de cette épidémie en milieu scolaire.

► Le Ministère décide le maintien de l'examen national du Baccalauréat en présentiel

Afin d'organiser l'examen dans les meilleures conditions, le Ministère a mobilisé des ressources supplémentaires humaines, logistiques et financières à tous les niveaux pour accueillir les **441 238** candidats prévus répartis comme suit :

282 048 (64%) dans l'enseignement public
36 869 (8%) dans le secteur privé
122 321 (28%) candidats libres
856 dans les pénitenciers

• Préparation des épreuves :

- **Désinfection** des couloirs, bureaux, installations sanitaires et autres espaces de travail, et des équipements et espaces destinés au stockage et à la sécurisation des épreuves.
- **178** commissions formées, comprenant **1 040** membres chargés de rédiger **534** sujets
- **228** personnes mobilisées pour l'équipe technique chargée de l'impression et de la reproduction des épreuves
- Soumission de tout le personnel impliqué aux **tests de dépistage** du Covid-19

La Presse en parle



• Déroulement des épreuves

- **Désinfection et stérilisation** de l'ensemble des espaces dédiés aux examens
- Limite de **10 candidats par salle** pour respecter la distanciation sociale, ce qui a nécessité le recours aux salles couvertes sportives et aux amphithéâtres des facultés
- **Prise de température** des candidats
- Mise à disposition des candidats et du personnel enseignant et administratif de **gels désinfectants** avec obligation de se désinfecter les mains
- Mise à disposition des candidats et du personnel enseignant et administratif de **2 masques de protection par jour** avec obligation de les porter
- Interdiction de tout **échange de fourniture** entre candidats

Mobilisation de : **91 143** cadres chargés de la surveillance
2 155 centres d'examen (contre 1500 en 2019), répartis en **100** salles couvertes multisports, **145** amphithéâtres de facultés et **1910** établissements scolaires
46 centres d'examens dans les établissements pénitentiaires, répartis en **107** salles

• Corrections des épreuves

- **31 281** Commissions chargées des corrections
- **317** Centres mobilisés pour la correction des épreuves dans les différentes directions provinciales



Mot du Ministre

“ Les enseignements à tirer de cette expérience concernent donc avant tout l'aspect humain, puisque celle-ci a finalement révélé un sens du patriotisme et de la solidarité d'une richesse extraordinaire chez tous les acteurs de la grande famille de l'éducation et de la formation au Maroc, et même de la part des familles et des apprenants. Tout le monde a su se montrer à la hauteur face à un péril qui, au lieu de nous diviser, nous a rapprochés plus que jamais autour d'un objectif commun. ”

Interview pour le magazine Finances News Hebdo, Juin 2020

4) Une rentrée scolaire exceptionnelle sous le signe du Covid-19

Elaboration d'un « **Protocole sanitaire relatif aux établissements scolaires** » en concertation avec le Ministère de la santé, qui a été distribué à tous les établissements scolaires pour adoption. Celui-ci prévoit notamment, outre les consignes habituelles de distanciation sociale, de port obligatoire du masque et de lavage régulier des mains :

- Un mode d'enseignement en **groupes restreints** de 15 à 20 élèves afin de limiter les risques de contamination
- Une limitation de la **capacité des véhicules de transport scolaire à 50%**, avec obligation du port du masque pour tous les passagers, et désinfection obligatoire des véhicules après chaque utilisation.

5) Une année scolaire sous le signe de la vigilance et de l'adaptation

- **Fermeture provisoire des établissements scolaires situés dans des zones sujettes à une aggravation du nombre de contaminations et fermées par les autorités.**

Dans de tels cas, les élèves étudient exclusivement en mode distanciel, et ce de façon momentanée jusqu'à une évolution favorable de la situation épidémiologique locale.

Bilan : (Depuis la rentrée scolaire et jusqu'au 15 janvier courant)

- **495** établissements fermés*
- **290 000** élèves concernés par les fermetures d'établissements soit 3,50% de l'ensemble des élèves
- **18 072** cas positifs enregistrés dont 5 897 élèves, 10 211 enseignants et 1 964 cadres de l'administration pédagogique ou autres cadres.
- **Aucun cluster** enregistré au sein d'un établissement scolaire

**avec adoption de l'enseignement à distance*

- **Organisation de campagnes de dépistage massif** dans les écoles en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé au profit de **30 000** collégiens et lycéens de 6 régions en Janvier 2021

- **Priorisation absolue du corps enseignant et administratif pour l'accès à la vaccination anti Covid-19**

Le Maroc a accordé la priorité à **tous les enseignants de plus de 45 ans**, tous niveaux confondus, pour bénéficier gratuitement de la première campagne de vaccination anti Covid-19 débutée le 28 janvier 2021.

→ **37%** du corps enseignant ont ainsi pu être vaccinés durant la première vague de vaccination.



